

# Mémorial

du



# Memorial

des

Grand-Duché de Luxembourg. Großherzogtums Luxemburg.

Samedi, le 21 mai 1955.

N° 32

Samstag, den 21. Mai 1955.

**Loi du 21 mai 1955 concernant le Budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1955.**

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu, Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc. ;

Notre Conseil d'Etat entendu ;

De l'assentiment de la Chambre des députés ;

Vu la décision de la Chambre des députés du 17 mai 1955 et celle du Conseil d'Etat du 20 du même mois portant qu'il n'y a pas lieu à second vote ;

Avons ordonné et ordonnons :

**Art. 1<sup>er</sup>.** Le Budget de l'Etat pour l'exercice 1955 est arrêté :

En recettes à la somme de ...fr. 4.088.362.000  
soit : recettes ordi-

naires ..	3.236.161.000
recettes extra-	
ordinaires ..	852.201.000

fr. 4.088.362.000

En dépenses à la somme de ...fr. 4.766.128.000  
soit : dépenses ordi-

naires .....	3.406.783.000
dépenses extra-	
ordinaires ..	1.359.345.000

fr. 4.766.128.000

Le tout conformément au tableau ci-annexé.

**Art. 2.** Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1954 seront recouvrés pendant l'exercice 1955 d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

**Art. 3.** Pour faire face aux besoins de la Trésorerie d'Etat, le Ministre des Finances est autorisé à émettre des Bons du Trésor. Les conditions et modalités de cette émission, notamment le taux d'intérêt et l'époque de remboursement, seront déterminés par arrêté ministériel.

**Art. 4.** Le Ministre des Finances est autorisé à bloquer, réduire ou annuler des crédits prévus au budget des dépenses, sur l'avis conforme d'une commission spéciale à instituer par la Chambre des députés.

**Art. 5.** Aucun transfert d'un article à l'autre ne pourra être fait avant le 31 août 1955.

**Art. 6.** Les crédits prévus pour constructions et acquisitions nouvelles ne sont pas susceptibles de transfert.

**Art. 7.** Ne sont pas susceptibles d'être transférés les crédits non limitatifs. Ils ne pourront être dépassés qu'avec l'accord préalable du Ministre des Finances.

**Art. 8.** Les crédits prévus pour les traitements, salaires, et indemnités sont non limitatifs.

Au cours de l'année 1955 il ne sera procédé à aucun nouvel engagement de personnel au service de l'Etat, sauf en cas de nécessité établie et s'il s'agit du remplacement du titulaire d'un poste vacant.

Pour l'application de cette disposition l'effectif total du personnel au service de l'Etat à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1955 est considéré comme un maximum qui ne pourra pas être dépassé. Au cas où l'occupation d'un poste vacant n'est pas nécessaire à l'administration même où la vacance s'est produite, un

nouvel engagement peut avoir lieu dans toute autre administration si la nécessité en est établie. Sont comprises dans l'effectif total les vacances qui s'étaient produites avant le 1<sup>er</sup> janvier 1955 et qui n'étaient pas encore pourvues de titulaires à cette date.

Par dérogation à la disposition de l'alinéa 2 du présent article le Gouvernement est autorisé à engager pour le compte de la Maternité de l'Etat et du service de radiophotographie, six employés temporaires, et pour le compte du service s'occupant de l'aménagement hydro-électrique de la Haute-Sûre, au maximum six employés temporaires.

Lorsqu'il est établi qu'un accroissement permanent des effectifs scolaires des établissements d'enseignement supérieur et secondaire exige la création de classes nouvelles, le Gouvernement en Conseil pourra autoriser le renforcement du cadre du personnel enseignant si les possibilités d'engagements nouveaux prévus à l'alinéa précédent sont épuisées.

Les dispositions qui précèdent ne visent pas les engagements nouveaux qui sont nécessaires pour l'occupation de postes prévus par une disposition légale ou réglementaire édictée postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 1947, ainsi que pour les engagements d'ouvriers autres que ceux qui sont visés par l'article 24 de la loi du 21 mai 1948 sur les traitements des fonctionnaires.

Les décisions afférentes incombent au Conseil de Gouvernement sur le vu du rapport motivé du chef

d'administration et de l'avis de la Commission spéciale prévue à l'article 6 de la loi du 24 décembre 1946.

**Art. 9.** Le Ministre de l'Agriculture est autorisé à utiliser un montant global de 30 millions de francs du Fonds Spécial des prêts consentis au titre du Plan Marshall pour l'octroi de prêts aux coopératives et associations agricoles en vue de leur rationalisation et de leur centralisation. Les prêts seront accordés par l'intermédiaire d'établissements de crédit et aux conditions à convenir avec ceux-ci.

**Art. 10.** Il est institué un Fonds Spécial destiné à recevoir les sommes provenant des crédits inscrits au budget pour l'épuration des eaux de l'Alzette.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial* pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Palais de Luxembourg, le 21 mai 1955.

**Charlotte.**

*Les Membres du Gouvernement,*

**Joseph Bech.**  
**Pierre Frieden.**  
**Victor Bodson.**  
**Nicolas Biever.**  
**Michel Rasquin.**  
**Pierre Werner.**  
**Emile Colling.**  
**Paul Wilwertz**

Art.	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1955
<b>Budget des Recettes.</b>			
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>. RECETTES ORDINAIRES.</b>			
Section I <sup>re</sup> . — Contributions directes et Accises.			
A. IMPOTS, TAXES, ETC.			
1	130	Impôt général sur le revenu (impôt sur le revenu fixé par voie d'assiette, impôt sur le revenu des collectivités, impôt sur les traitements et salaires, retenue d'impôt sur les revenus de capitaux) .....	1.350.000.000
		Détail :	
		Impôt sur le revenu fixé par voie d'assiette .. fr. 350.000.000	
		Impôt sur le revenu des collectivités .....	» 515.000.000
		Impôt sur les traitements et salaires.....	» 450.000.000
		Retenue d'impôt sur les revenus de capitaux ..	» 35.000.000
		fr. 1.350.000.000	
<i>Ibis</i>	130	Impôt spécial sur le revenu des collectivités .....	p <sup>r</sup> mém.
2	130	Impôt sur la fortune .....	68.000.000
3	130	Impôt sur les tantièmes .....	7.000.000
<i>3bis</i>	132	Impôt sur le chiffre d'affaires (restants d'exercices antérieurs à 1946).....	p <sup>r</sup> mém.
4	132	Recettes sur toccage .....	50.000
5	132	Taxes sur les véhicules automoteurs .....	51.000.000
6	132	Taxes sur les cabarets .....	4.000.000
7	132	Taxes et prélèvements sur les paris relatifs aux épreuves sportives .....	600.000
8	132	Droits d'accises sur l'alcool .....	23.000.000
9	132	Taxe de consommation sur l'alcool .....	39.000.000
10	132	Taxe sur la vérification des poids et mesures et jaugeage des fûts et tonneaux.	100.000
11	133	Recettes diverses.....	1.500.000
		Total des recettes sub A ..	1.544.250.000
B. RECETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES.			
12	114	Recettes de l'Administration du Cadastre .....	1.800.000
		Détail :	
		a) Extraits cadastraux .....	fr. 900.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1955
		<i>b)</i> Mesurages exécutés pour le compte des communes et des particuliers ..... fr. 850.000 <i>c)</i> Mise à jour des registres cadastraux déposés dans les communes ..... » 50.000 Total ..... fr. 1.800.000	
13	132	Redevances dues par les concessionnaires de pharmacies .....	800.000
14	114 153	Force Armée — Recettes diverses .....	1.270.000
		Détail :	
		114 <i>a)</i> Produit de la vente de peaux (boucherie).. fr. 170.000	
		153 <i>b)</i> Restitutions pour pertes d'objets et paiements pour objets d'équipement ..... » 500.000	
		114 <i>c)</i> Recettes diverses ..... » 600.000	
		Total ..... fr. 1.270.000	
15	114 153	Chemins de fer Luxembourgeois. — Location à payer pour le matériel moteur et le matériel roulant mis à leur disposition par l'Etat et recettes diverses..	p <sup>f</sup> mém.
16	114	Recettes accidentelles et imprévues .....	3.000.000
17	114 115 134 144	Recettes diverses .....	3.585.000
		Détail :	
		114 <i>a)</i> Part du Grand-Duché dans l'excédent des recettes du service de l'enregistrement international des marques de fabrique et de commerce ..... p <sup>f</sup> mém.	
		114 <i>b)</i> Produit des taxes sur les licences d'importation et d'exportation (Part du Grand-Duché) fr. 1.500.000	
		115 <i>c)</i> Taxes à payer par les candidats aux examens du brevet de maîtrise ..... » 300.000	
		114 <i>d)</i> Droits à payer par les candidats pour l'obtention des grades et des brevets d'instituteur ..... » 200.000	
		114 <i>e)</i> Minerval à payer par les élèves des établissements d'enseignement secondaire et professionnel et recettes diverses analogues ..... » 1.500.000	
		114 <i>f)</i> Conseil arbitral et Conseil supérieur des Assurances sociales. — Taxes — (Article 43 de l'arrêté grand-ducal du 13.10.1945)..... » 35.000	
		<i>g)</i> Recettes provenant de l'Institut du Change:	
		134 Produit de transactions ..... » 50.000	
		114 Remboursement des frais de déblocage des avoirs luxembourgeois en Grande-Bretagne ... p <sup>f</sup> mém.	
		144 Restitution de bénéfices de change ..... p <sup>f</sup> mém.	
		Total ..... fr. 3.585.000	
18	◊		
19	◊		
		Total des recettes sub B ...	10.455.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1955
		<b>C. RECETTES PROVENANT DE PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT.</b>	
20	123	Participation du Grand-Duché aux bénéfices de la Banque Nationale de Belgique .....	50.706.000
		Détail :	
		Produit des opérations d'escompte au-delà de 3,5% fr. 7.307.000	
		Part dans les bénéfices annuels ..... » 16.511.000	
		Billets retirés de la circulation ..... » 5.670.000	
		Droits de timbre ..... » 21.242.000	
		Total (exercices 1927 à 1951).... fr. 50.706.000	
21	122	Versement de la Société CEGEDEL .....	3.700.000
22	122	Ristourne sur courant .....	5.000.000
23	122	Participation de l'Etat aux dividendes de la Société Anonyme pour la construction d'habitations à bon marché .....	p <sup>r</sup> mém.
24	132	Participation de l'Etat aux bénéfices de Radio-Luxembourg .....	8.000.000
25	122	Recettes escomptées par l'Office Commercial du Ravitaillement .....	p <sup>r</sup> mém.
		Total des recettes sub C....	67.406.000
		<b>D. RECETTES PROVENANT DE REMBOURSEMENTS D'AVANCES ET DU PAIEMENT D'INTERETS.</b>	
26	120	Intérêts de fonds en dépôt .....	3.500.000
27	{ 120 161	Logements populaires. — Intérêts, amortissements et remboursements .....	1.800.000
28	{ 120 161	Fonds d'améliorations agricoles. — Amortissements et intérêts .....	200.000
29	{ 120 161	Remboursements de la Caisse Commune du Notariat .....	50.000
30	{ 120 122 153 161	Versements et remboursements des G.F.L. ....	46.326.000
		Détail :	
	{ 120 a)	Versement des CFL à titre d'intérêt et d'amortissement des dépenses de 1955 pour travaux complémentaires de 1 <sup>er</sup> établissement exécutés sur le réseau G.L., jusqu'au 10 mai 1940 à l'aide de fonds avancés par l'Etat .....	fr. 6.380.000
	161 b)	Participation des C.F.L. au prix de rachat des concessions G.L. et P.H. ....	» 6.000.000
	161 c)	Participation des C.F.L. au prix de rachat des concessions G.L. et P.H.: Consolidation des annuités du 1.6.1945 au 31.12.1947 (arriérés), annuité 1955 .....	» 484.500
	{ 120 d) 153	Annuité à payer par les C.F.L. pour le paiement du matériel roulant cédé par l'Etat le 15 mai 1953 .....	» 11.231.636
	122 c)	Annuité due à l'Etat par les C.F.L. pour l'exercice 1955 en remboursement des avances pour la couverture du déficit de la période du 1.6.1945 au 31.12.1947 .....	» 9.897.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1955
		120 f) Intérêts statutaires de 1955 dus par les C.F.L. sur le capital versé par l'Etat grand-ducal (fr. 408.000.000) ..... fr. 7.910.000 161 g) Amortissement de capital versé pour 1955.. » 4.422.000 161 h) Recettes et remboursements divers ..... p <sup>r</sup> mém. Total ..... fr. 46.325.036 Total des recettes sub D ... 51.876.000	
		<b>E. RECETTES PROVENANT DE REMBOURSEMENTS DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT, D'EXPLOITATION ET AUTRES.</b>	
31	110 112	Parts contributives des communes dans les traitements et pensions du personnel enseignant primaire ..... 47.040.000 Détail : 112 a) Part contributive des communes pour subvenir en partie au paiement des pensions du personnel enseignant ..... fr. 2.662.000 110 b) Part (33 <sup>1</sup> / <sub>3</sub> %) incombant aux communes dans le paiement des traitements du personnel enseignant primaire ..... » 44.378.000 Total ..... fr. 47.040.000	
32	115	Parts contributives de différentes villes et des sociétés industrielles dans les frais de l'enseignement secondaire et professionnel ..... 3.246.000 Détail : 115 a) Contribution forfaitaire de différentes villes aux frais des établissements d'enseignement secondaire et professionnel ..... fr. 56.000 115 b) Part de la ville de Luxembourg dans les frais d'entretien, de gardiennage, d'éclairage, etc. du lycée de jeunes filles de Luxembourg.... » 150.000 115 c) Part de la ville d'Esch-s-Alzette et des sociétés industrielles dans les frais de l'école professionnelle de l'Etat d'Esch-s-Alz ..... » 3.040.000 Total ..... fr. 3.246.000	
33	115	Etablissements bancaires. — Remboursement de frais de surveillance..... 956.000 Détail : a) Banque Internationale. — Traitement du Commissaire du Gouvernement ..... fr. 286.128 b) Contrôle des Banques. — Indemnités du commissaire et du personnel auxiliaire ..... » 669.400 Total ..... fr. 955.528	
34	115	Part contributive de l'I.B.L.C., Bruxelles, aux dépenses du bureau de Luxembourg ..... 42.000	
35	115	Remboursement de 50% des traitements et indemnités avancés par l'Etat dans l'intérêt de l'administration de la gestion de la caisse d'assurances des animaux de boucherie ..... 250.000	

Art.	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1955
36	115	Chemins de fer luxembourgeois. — Versement forfaitaire en vue de pourvoir aux frais de contrôle administratif, technique et financier des chemins de fer, conformément à l'article 7 du cahier des charges (voir article 429 des dépenses). Remboursements divers .....	720.000
37	139 (149)	Remboursements à faire à l'Etat sur les allocations de chômage et sur les frais de salaires et autres frais occasionnés par l'organisation de travaux productifs de chômage conformément à la loi du 6 août 1921 et à l'arrêté grand-ducal du 24 mai 1945 .....	250.000
38	139	Assurances sociales. — Remboursements .....	115.633.000
		Détail :	
		a) Remboursement de la part des communes dans les rentes .....	fr. 84.833.000
		b) Remboursement de la part des communes dans les rentes (arriérés des exercices précédents) .....	» 10.000.000
		c) Remboursement de la part des communes dans les pensions versées par la Caisse de Pension des Employés privés se rapportant aux exercices 1952 à 1955 (Art. 38 et 108 de la loi réforme du 29.8.1951) .....	» 12.000.000
		d) Remboursement de la part des communes (1/3) dans la charge d'intérêt du certificat de 220 millions à 4% délivré à l'Etablissement d'Assurance contre la vieillesse et l'invalidité, conformément à l'article VIII de la loi du 24 avril 1954 .....	» 4.889.000
		Exercice 1954 (1.5. au 31.12.54) .. fr.	1.955.000
		Exercice 1955 .....	» 2.934.000
		Total .....	fr. 4.889.000
		e) Remboursement de la part des communes (1/3) dans la subvention payée à charge de l'article 766-4 (Période du 1.1.1953 au 30.4.1954) .....	fr. 3.911.000
		Total .....	fr. 115.633.000
39	111 114 116	Force Armée. — Remboursements et recettes diverses.....	575.000
		Détail :	
		116 a) Remboursement des frais d'occupation .....	p <sup>r</sup> mém.
		114 b) Remboursement des taxes téléphoniques .....	fr. 25.000
		111 c) Redevances des officiers et sous-officiers pour nourriture .....	» 550.000
		Total .....	fr. 575.000
40	114	Excédent de recettes de comptables extraordinaires .....	1.500.000
		Total des recettes sub E .....	170.212.000
		Total des recettes de la section 1 <sup>re</sup> ...	1.844.199.000
		Section 2. — Douanes.	
41	132	Part du Grand-Duché dans les recettes communes de l'Union Economique.	424.980.000
42	114	Loyers .....	70.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1955
43	114	Recettes diverses .....	600.000
		Total de la section 2 .....	425.650.000
		<b>Section 3. — Enregistrement et Domaines.</b>	
		<b>A. — IMPOTS, DROITS ET TAXES.</b>	
44	132	Enregistrement .....	51.000.000
45	132	Hypothèques .....	8.500.000
46	132	Id. — Salaires .....	1.500.000
47	130	Successions .....	18.000.000
48	132	Timbre .....	17.500.000
49	132	Impôt sur le chiffre d'affaires .....	510.000.000
49bis	132	Impôt sur le chiffre d'affaires : Produit de la majoration de l'impôt sur les combustibles .....	29.000.000
50	132	Taxe sur les transports .....	40.000.000
51	132	Taxe sur les assurances .....	15.000.000
52	132	Taxe d'abonnement sur les titres de sociétés .....	22.000.000
53	132	Impôt sur les billets de banque .....	p <sup>r</sup> mém.
54	132	Taxes et annuités des brevets d'invention et des marques de fabrique .....	600.000
55	132	Rentes et concessions minières .....	5.122.000
56	132	Registre aux firmes .....	300.000
57	132	Casier judiciaire. — Taxes perçues .....	100.000
58	133	Taxes de levées de séquestre .....	1.500.000
59	132	Taxe sur l'essence .....	p <sup>r</sup> mém.
60	132	Part de l'Etat dans l'adjudication des pêches. — Art. 31 de la loi du 21.3.1947 concernant le régime de la pêche .....	60.000
		Total des recettes sub A ..	720.182.000
		<b>B. — RECETTES DOMANIALES.</b>	
61	114	Etablissements piscicoles de Warken et de Lintgeo. — Vente d'alevins et de truitelles. — Frais de repeuplement .....	350.000
62	114	Domaine forestier de l'Etat .....	5.015.000
63	114	Produit des pépinières de l'Etat .....	640.000



Art.	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1955
64	150	Ventes immobilières.....	150.000
65	144 153	Ventes mobilières.....	2.820.000
66	114	Locations, loyers, y compris les recettes de meetings aériens de l'Aéroport du Findel.....	4.000.000
		Total des recettes sub B ...	12.975.000
		C. — RECETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES.	
67	133	Droits en sus et amendes en matière de timbre, d'enregistrement, etc. ....	200.000
67bis	133	Amendes de condamnations diverses, dommages-intérêts, restitution de droits fraudés, confiscations en numéraire, peines disciplinaires, y compris les amendes pour infractions à la législation des changes ainsi que les amendes d'ordre de l'Office National du Travail.....	5.000.000
68	114	Recouvrement des frais de justice et remboursement des frais d'exécution de commissions rogatoires transmises à l'étranger.....	900.000
69	114	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'Etat.....	600.000
70	114	Vente d'ouvrages publiés par le Gouvernement. — Frais de publication au <i>Mémorial</i> .....	2.199.000
71	114	Recettes diverses.....	2.047.000
72	114	Recouvrement des frais d'entretien de personnes entretenues à la Maison de Santé d'Ettelbruck et dans les établissements d'assistance de l'Etat.....	22.500.000
73	114	Produit du travail des malades de la Maison de Santé d'Ettelbruck.....	650.000
74	114	Produit de l'Etablissement thermal de Mondorf-Etat.....	2.000.000
75	114	Produit du Sanatorium et de l'Institut médical de l'Etat à Mondorf.....	295.000
76	114	Maternité et école d'accouchement, — Frais d'entretien des pensionnaires. — Minerval des élèves.....	5.900.000
77	114	Remboursement des frais d'entretien de personnes placées aux sanatoriums de Vianden et de Dudelange ou dans d'autres établissements de cure.....	9.000.000
78	114	Recettes de l'Administration des Services Agricoles.....	382.000
		Total des recettes sub C....	51.673.000
		D. — REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'EXPLOITATOIN, REMBOURSEMENT D'AVANCES.	
79	114	Recouvrement des frais de poursuite et d'instance.....	200.000
80	110 115	Frais d'administration des bois. — Remboursements.....	8.905.000
		Détail:	
		a) Communes et établissements publics. — Remboursement des traitements des chefs de cantonnement fr. 1.155.000	

Art.	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1955
		<i>b) Id. Remboursement des traitements des préposés forestiers avancés par l'Etat (15% à charge de l'Etat) .....</i>	fr. 7.750.000
		Total .....	fr. 8.905.000
81	170	Recouvrement des sommes avancées par l'Etat pour reboisement des terrains en exécution de la loi sur la protection des bois.....	75.000
82	114	Assistance judiciaire et procédure en débet. — Recouvrements .....	100.000
83	170	Remboursement de subsides remboursables pour études supérieures .....	350.000
84	110 111 114	Remboursement à l'Etat à raison de 60% des traitements, indemnités de logement, indemnités pour enfants et masse d'habillement, frais de détachement, de déplacement, d'équipement, d'armement, d'entretien de la police ainsi que des fournitures d'imprimés et divers .....	15.627.000
		Détail :	
		114 <i>a) Fournitures d'imprimés .....</i>	fr. 21.000
		110 <i>b) Traitements .....</i>	» 13.359.000
		114 <i>c) Indemnités de logement .....</i>	» 1.566.000
		111 <i>d) Masse d'habillement .....</i>	» 579.000
		114 <i>e) Frais de déplacement, frais de route, de séjour et de détachement .....</i>	» 54.000
		114 <i>f) Equipement et armement .....</i>	» 48.000
		Total .....	fr. 15.627.000
85	114	Récupération à charge des intéressés des frais avancés par l'Etat pour l'exécution des travaux ordinaires de curage et de réparation aux cours d'eau non navigables ni flottables et à leurs dépendances. (Loi du 16 mai 1929) ...	p <sup>r</sup> mém.
86	141	Recouvrements à faire sur la base de la législation sur les dommages de guerre	1.500.000
		Total des recettes sub D ...	26.757.000
		Total de la section 3 .....	811.587.000
		<b>Séction 4. — Postes, Télégraphes et Téléphones.</b>	
87	114	Postes. — Taxes des correspondances et autres recettes .....	66.000.000
88	114	Télégraphes. — Taxes des dépêches et autres recettes .....	7.500.000
89	114	Téléphones. — Abonnements, taxes et autres recettes, y compris le service des horloges électriques, installations et abonnements .....	71.000.000
90	132	Taxes sur les appareils radio-électriques .....	7.300.000
91	132	Produit net des suppléments perçus sur les émissions de timbres à surtaxes, ainsi que sur les télégrammes de luxe en faveur d'oeuvres, de groupements et de collectivités poursuivant des buts sociaux, culturels ou d'intérêt national	1.200.000
		Total de la section 4 .....	153.000.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1955
		<b>Section 5. — Etablissements pénitentiaires et Maisons d'éducation.</b>	
92	114	Etablissements pénitentiaires et maisons d'éducation. -Produit du travail des détenus et resp. des pupilles et recettes diverses provenant de la vente des produits .....	1.725.000
		Total de la section 5 .....	1.725.000
		Total des recettes du Chapitre I <sup>er</sup> .	3.236.161.000
		<b>Chapitre II. — RECETTES EXTRAORDINAIRES.</b>	
		Section 6.	
		A. — Recettes provenant d'impôts extraordinaires.	
93	130	Impôt extraordinaire sur les bénéfiques de guerre .....	10.000.000
94	140	Impôt extraordinaire sur le capital .....	15.000.000
		Total .....	25.000.000
		B. — Recettes provenant de l'émission d'emprunts et de Bons du Trésor.	
		a) Emprunts.	
95	172	Produit de l'emprunt de 300.000.000 autorisé par l'art. 3 de la loi du 20.7.1950 concernant l'automatisation intégrale du réseau téléphonique du pays....	300.000.000
96	172	Produit de l'emprunt de 100.000.000 autorisé par l'art. 4 de la loi du 8.7.1950 ayant pour objet le parachèvement des distributions d'eau du pays .....	100.000.000
97	172 173	Produit d'emprunts nouveaux .....	p <sup>r</sup> mém.
		b) Bons du Trésor.	
98	172	Emission de Bons du Trésor .....	60.100.000
		Total .....	460.100.000
		C. — Recettes résultant de l'application de la convention ferroviaire de 1946.	
99	120	Intérêts statutaires du 1.3.1949 au 31.12.1954 dus par les CFL sur le capital versé par l'Etat grand-ducal (204.000.000) .....	23.193.000
100	161 120	Amortissement du capital versé pour la période du 1.3.1949 au 31.12.1954. ...	12.495.000
101	122 161	Solde exigible des créances Etat grand-ducal — S. N. des C.F.L. ....	p <sup>r</sup> mém.
		Total .....	35.688.000

Art.	Code	LIBELLE	Prévisions pour 1955
		<b>D. — Recettes provenant de la liquidation de biens sous séquestre et de réparations allemandes.</b>	
102	143	Liquidation de biens sous séquestre .....	40.000.000
102bis	143	Recettes provenant de réparations allemandes .....	p <sup>r</sup> mém.
		Total .....	40.000.000
		<b>E. — Autres recettes extraordinaires.</b>	
		<b>a)</b>	
103	144	Emission de signes monétaires .....	p <sup>r</sup> mém.
103bis	144	Participation du Grand-Duché à la réévaluation de l'or réalisée par la Banque Nationale de Belgique en 1944 et en 1949 et autres participations extraordinaires .....	132.956.000
		Détail :	
		Produit de la réévaluation de l'or en 1944 et en 1949 ainsi que montant forfaitaire attribué au Luxembourg à titre de part de la recette que le Trésor belge a encaissée du chef des billets qui n'ont pas été déclarés ou échangés dans les conditions prévues par l'arrêté-loi belge du 6.10.1944 .....	fr. 169.706.000
		Dont à déduire :	
		Apurement de la dette d'avant-guerre du Luxembourg dérivant de la Convention du 23.5.1935, B, 2, dernier alinéa .....	» 36.750.000
		Total .....	fr. 132.956.000
104	170	Remboursement des prêts à court terme consentis à charge des crédits prévus à l'art. 255bis des budgets des dépenses de 1945 et de 1946 .....	10.000.000
105	144	Réalisation de monnaie étrangère et recettes quelconques relatives à l'échange monétaire .....	100.000
106	141	Produit de la réalisation des titres annulés conformément à l'article 22 de l'arrêté gr.-d. du 4 novembre 1944 sur le recensement des titres (2 <sup>me</sup> tranche).	10.000.000
		<b>b)</b>	
107	143	Remboursement des pays de l'O.T.A.N. pour travaux à intérêt commun .....	120.229.000
107bis	143	P.T.T. — Remboursement des sommes avancées pour la pose de câbles à paires symétriques et d'un câble audio et pour équipements terminaux ...	1.400.000
		Total .....	274.685.000
		Total des recettes de la section 6 .....	835.473.000

Art	Code	LIBELLÉ	Prévisions pour 1955
		Section 7.	
		<b>Recettes revenant au Grand-Duché de Luxembourg au titre du Plan Marshall.</b>	
108	143	Dons (Connterpart funds) .....	16.728.000
		Total de la section 7 .....	16.728.000
		Total des recettes de la section 6 .....	835.473.000
		Total des recettes de la section 7 .....	16.728.000
		Total des recettes du Chapitre 11 .....	852.201.000
		Résumé :	
		Total du Chapitre I .....	3.236.161.000
		Total du Chapitre II .....	852.201.000
		Total général du Budget des Recettes .	4.088.362.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
<b>Budget des Dépenses.</b>			
<b>Chapitre III. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
<b>Section 1<sup>re</sup>. — Liste civile.</b>			
1	00	Liste civile.....	7.200.000
2	00	Frais de représentation .....	2.000.000
2bis	00	Indemnité pour frais de représentation du Grand-Duc héritier .....	1.000.000
			10.200.000
<b>Section 2. — Gouvernement.</b>			
3	10	Traitements* et indemnités de représentation des Membres du Gouvernement et traitements des Conseillers de Gouvernement .....	7.449.000
4	10	Traitements et indemnités du personnel du Gouvernement .....	18.050.000
5	10	Indemnités des employés temporaires du Gouvernement .....	6.850.000
5 bis	10	Indemnités diverses .....	220.000
6	14	Salaires des ouvriers (entretien et chauffage) .....	567.000
7	14	Salaires du personnel chargé du nettoyage .....	950.000
8	14	Frais de route et de séjour à l'intérieur du pays (Gouvernement) .....	70.000
9	14	Frais de route et de séjour à l'étranger (Gouvernement et autres administrations). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	4.000.000
10	14	Frais de location et d'entretien de machines de bureau ; acquisition de matériel de bureau ; frais d'impression ; journaux et périodiques ; laboratoires photographiques ; divers .....	3.100.000
11	53	Frais d'acquisition de nouvelles machines de bureau et frais d'agrandissement du nouveau central téléphonique de l'administration centrale .....	490.000
12	14	Frais d'acquisition et d'entretien du matériel de nettoyage .....	100.000

\* **Observations générales se rapportant à tous les articles émergeant des traitements:**

1° Les traitements, etc., inscrits sont calculés sur la base du nombre-indice de 120.

2° Tous les crédits prévus pour traitements, etc. sont non limitatifs et sans distinction d'exercice. Ceci permettra, e. a., d'y imputer a) les majorations éventuelles nécessitées par une majoration du nombre-indice, b) d'autres augmentations éventuelles de ces dépenses.

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
13	14	Frais de publication du <i>Mémorial</i> .....	1.150.000
14	14	Frais de publication de la Pasiomie luxembourgeoise. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	30.000
15	14	Frais de publication d'une nouvelle édition des Codes luxembourgeois. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	50.000
16	14	Service Information et Presse. Impression du Bulletin, documentation, journaux et périodiques, frais de bureau .....	400.000
17	{ 10 14	Conseil de discipline des fonctionnaires. — Jetons de présence, indemnités et autres frais .....	40.000
18	14	Fêtes et cérémonies. — Réceptions officielles. — Dépenses diverses et imprévues .....	600.000
19	{ 14 15	Dépenses diverses et imprévues. Divers subsides .....	90.000
19bis	14	Epuration. — Dépenses diverses .....	20.000
			44.226.000
		<b>Section 3. — Chambre des Députés.</b>	
20	00	Chambre des députés. (Sans distinction d'exercice) .....	10.000.000
21	00	Id. — Remboursement aux C.F.L. du prix des billets de libre parcours délivrés aux membres de la Chambre des députés. (Crédit non limitatif) .....	350.000
			10.350.000
		<b>Section 4. — Conseil d'Etat.</b>	
22	10	Traitement du personnel .....	191.000
23	10	Indemnité d'un employé temporaire .....	133.000
24	{ 10 14	Indemnités des membres et du personnel du Conseil d'Etat. (Crédit non limitatif) .....	1.253.000
25	14	Frais de route et de séjour .....	30.000
26	14	Frais de bureau, bibliothèque, nettoyage et dépenses diverses .....	120.000
			1.727.000
		<b>Section 5. — Secrétariat de la Grande-Duchesse.</b>	
27	10	Traitement du secrétaire .....	p <sup>r</sup> mém.
28	14	Frais de bureau, de déplacement et autres .....	30.000
			30.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
		<b>Section 6. — Affaires Etrangères. — Relations extérieures.</b>	
		A) Légations, Consulsats et Missions militaires, Organisations internationales.	
29	10	Traitements et indemnités des agents diplomatiques .....	5.600.000
30	10 14	Légations, Consulsats et Missions militaires. — Indemnités de poste de agents diplomatiques, indemnités des agents consulaires, indemnités et salaires du personnel des Légations, Consulsats et Missions militaires et dépenses diverses de personnel. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)..	8.400.000
31	14 52 53	Légations, Consulsats et Missions militaires. — Frais divers de fonctionnement. — Frais d'entretien des immeubles et du mobilier. — Frais de courrier. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	8.500.000
31bis	50	Acquisition d'un immeuble destiné à servir de résidence au Ministre du Luxembourg en Allemagne et de garages pour les besoins de la Légation du Luxembourg à Paris. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	3.600.000
32	14	Dépenses pour distinctions honorifiques .....	200.000
33	16	Parts contributives du Grand-Duché aux Organisations et Institutions internationales. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.950.000
34	16 43	Participation au financement de mesures de coopération et d'actions de solidarité ou de secours internationales.....	1.200.000
35	14 16	Contribution aux frais du Secrétariat Général de la Convention Douanière Belgo-Néerland-Luxembourgeoise et autres frais y relatifs, aux frais de greffe du Conseil consultatif interparlementaire de Benelux et frais des délégués luxembourgeois au dit Conseil .....	365.000
36	10 14 16	Contribution du Grand-Duché à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) et autres frais se rapportant à la participation du Grand-Duché à l'O.T.A.N. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.300.000
37	10 14 16	Contribution du Grand-Duché à l'Organisation Européenne de Coopération Economique (O.E.C.E.) et autres frais se rapportant à la participation du Grand-Duché à l'O.E.C.E. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	827.000
37bis	14	Indemnité du ci-devant Représentant permanent du Luxembourg auprès de l'Autorité Internationale de la Ruhr à Dusseldorf. (Sans distinction d'exercice)	100.000
38	14 16	Part contributive du Grand-Duché au Conseil de l'Europe et autres frais résultant de la représentation du Luxembourg à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. (Crédit non limitatif) .....	410.000
39	16	Part contributive du Grand-Duché aux frais de fonctionnement des organismes créés en vue de l'établissement d'une Communauté Politique Européenne. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	30.000
40	15 30	Subsides à des sociétés de bienfaisance ou d'aide sociale luxembourgeoise ou d'autres associations luxembourgeoises en pays étrangers. — Subsides à des groupements coloniaux Luxembourgeois et à l'Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies .....	150.600



Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
41	14	Dépenses imprévues .....	5.000
		B) Commission et Office des Licences.	
42	10	Commission et Office des Licences. — Indemnités du personnel de bureau ..	1.780.000
43	14	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage .....	36.000
44	14	Matériel de bureau et imprimés. — Affranchissement par forfait. (Sans distinction d'exercice) .....	110.000
45	53	Acquisition d'une machine à écrire .....	11.000
46	14	Taxes d'éclairage, taxes téléphoniques, dépenses diverses et imprévues, ....	40.000
			34.614.000
		<b>Section 7. — Justice.</b>	
47	10	Justice. — Traitements des magistrats et des fonctionnaires de l'ordre judiciaire.	25.909.000
48	10	Attachés au Ministère de la Justice .....	1.870.000
49	10	Indemnités des employés temporaires .....	2.351.000
50	14	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage .....	308.000
51	14	Sommes fixes pour frais de bureau allouées aux fonctionnaires et employés	65.000
52	14	Frais de route et de séjour, frais de déménagement .....	40.000
53	10 14	Indemnités diverses .....	463.000
54	14	Frais de bureau, de bibliothèque et d'entretien des services judiciaires ....	1.350.000
54bis	10 14	Confection des tables décennales des actes de l'état civil. (Crédit non limitatif)	300.000
55	53	Acquisitions nouvelles .....	47.000
56	14	Frais d'entretien des voitures-automobiles de l'administration de la justice ..	80.000
57	14	Frais de justice civile et militaire et frais d'exécution des commissions rogatoires transmises de l'étranger, indemnités des membres des tribunaux arbitraux en matière de prud'hommes, en matière de louage de service des employés privés ainsi qu'en matière de protection des locataires, frais de procédure devant le conseil de discipline; frais d'instance devant le Conseil d'Etat, Comité du contentieux; dépenses à faire pour le transport à l'intérieur ou à la frontière, ainsi que pour l'entretien en route des personnes arrêtées, des étrangers expulsés, des vagabonds et mendiants, et pour l'exécution des arrêtés d'expulsion; frais des copies délivrées aux avocats commis d'office en matière pénale. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.600.000
58	10 14	Huissiers et huissiers-audienciers, indemnités .....	200.000
59	14	Frais du service de la carte d'identité pour étrangers .....	10.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
60	14	Etablissements dangereux, insalubres et incommodes. — Instruction des demandes en autorisation, surveillance .....	15.000
61	14	Frais résultant de la surveillance du commerce par colportage et de la délivrance des permis de colportage .....	30.000
62	14	Frais de publication d'ouvrages de droit (prix, indemnités, subsides, commissions et dépensés diverses) .....	30.000
63	10	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute Cour militaire.	p <sup>r</sup> mém.
64	14	Frais d'exécution d'arrêts criminels .....	p <sup>r</sup> mém.
65	16	Part contributive du Grand-Duché à différentes Commissions Internationales.	20.000
66	15	Publication de la Pasicrisie luxembourgeoise, chroniques à publier. — Subsides	50.000
67	15	Subsides aux barreaux .....	60.000
68	{ 14 15	Dépenses diverses et imprévues. — Subsides divers tels que, le cas échéant, subsides dans l'intérêt de la section sportive du Jeune Barreau, de publications des organisations professionnelles de juristes, et de la formation professionnelle de membres de la magistrature et du barreau .....	60.000
			34.858.000
<b>Section 8. — Cultes.</b>			
<i>a) Culte catholique.</i>			
69	10	Clergé et Séminaire. — Traitements .....	35.074.000
70	{ 10 14	Frais de bureau et de représentation de l'évêque .....	42.000
71	{ 10 14	Indemnités revenant aux personnes chargées de l'instruction religieuse dans les écoles primaires. (Sans distinction d'exercice) .....	700.000
72	30	Bourses d'études aux élèves nécessiteux du Séminaire .....	50.000
73	15	Subside pour la bibliothèque du Séminaire .....	35.000
74	{ (10) 15	Subsides et indemnités diverses .....	270.000
<i>b) Culte protestant.</i>			
75	10	Traitement du pasteur protestant .....	170.000
76	14	Frais de route et de séjour du pasteur protestant .....	12.000
77	15	Subside .....	180.000
<i>c) Culte israélite.</i>			
78	10	Traitement du rabbin .....	145.000
79	14	Frais de route et de séjour du rabbin .....	12.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
80	15	Subside .....	220.000
			36.910.000
<b>Section 9. — Force Armée.</b>			
<b>A. — Armée.</b>			
81	10	Traitements et indemnités des officiers, des médecins, des aumôniers et des aspirants-officiers. ....	12.761.000
82	10	Soldes et indemnités des sous-officiers .....	21.180.000
83	10	Traitements, soldes et indemnités des membres de la Musique militaire. ....	5.796.000
84	11	Soldes des caporaux et soldats. Indemnités pour les périodes de rappel. — Indemnités et soldes pour le cadre de réserve (officiers et sous-officiers). (Crédit non limitatif) .....	23.000.000
85	14	Salaires du personnel chargé du nettoyage des bureaux .....	296.000
86	{ (10) 14	Indemnités pour main-d'œuvre auxiliaire, artisans, instructeurs temporaires, employés de bureau .....	4.400.000
87	{ 10 14	Indemnités revenant aux membres des conseils de revision et du conseil mixte. — Indemnités diverses et imprévues .....	300.000
88	11	Frais de ménage .....	20.677.000
88bis	11	Frais causés par la participation des volontaires à la guerre de Corée. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.000
89	14	Casernement. — Acquisition d'articles de literie et de mobilier. — Acquisition d'articles de nettoyage, de ménage et de quincaillerie. — Acquisition et réparation d'appareils, d'outils et d'accessoires. — Acquisition de matériel d'emballage, d'articles électriques, d'articles et outils pour ateliers, d'articles d'ameublement. — Acquisition de rayonnages .....	4.392.000
90	14	Location d'immeubles pour le casernement des sous-officiers. — Indemnités de logement pour les sous-officiers. (Sans distinction d'exercice) .....	4.492.000
91	{ 11 14	Équipement et habillement. — Acquisition et renouvellement de l'équipement personnel. — Acquisition et renouvellement de l'équipement pour spécialistes. — Acquisition d'insignes de grade, d'armes et d'unités. — Acquisition de matériel pour les ateliers de tailleur et les cordonneries. (Sans distinction d'exercice) .....	11.258.000
92	14	Réparation et nettoyage de l'équipement et de l'habillement. Acquisition de savons pour le lavage .....	1.000.000
93	14	Transmissions. — Entretien des ateliers et magasins, matériel de rechange et de réparation pour postes radio, appareils de mesure, centraux téléphoniques, téléphones, câbles, matériel cinématographique. Entretien et réparation des installations et appareils téléphoniques et télégraphiques. ....	1.848.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
94	14	Armement. — Acquisition de pièces de rechange pour armes. Acquisition de munitions, d'outils, de matériel d'entretien et d'articles de tir. — Instruments optiques. (Sans distinction d'exercice) .....	10.192.000
95	14 53	Frais de bureau. — Entretien et réparation de machines de bureau. Acquisition et renouvellement de matériel de bureau et d'imprimés. Frais d'impression, acquisition et entretien de matériel photographique .....	960.000
95bis	53	Acquisition de machines de bureau .....	102.000
96	14	Garage. — Acquisition de bâches pour camions. Antigel, pneus, chambres à air, batteries. Assurances .....	4.360.000
97	14	Acquisition d'essence, de gasoil et d'huiles. Acquisition de récipients et accessoires de carburants .....	4.340.000
98	14	Entretien du matériel roulant. — Achat de matières premières, de pièces de rechange, d'outils, d'ensembles mécaniques. Vulcanisation. — Réparations spéciales .....	2.860.000
99	14	Service du génie .....	1.379.000
100	14 53	Musique de la Garde grand-ducale et Musique du 2 <sup>e</sup> Bataillon. Acquisition, réparation et entretien des instruments de musique. Acquisition de partitions musicales .....	105.000
101	14	Entraînement physique. — Bibliothèques. Journaux et périodiques. Lettres aux soldats. Loisirs. Participation à des compétitions sportives. Location de terrains. Natation. Allocation de prix à l'occasion de concours sportifs et de tir. Cotisation C.I.S.M. ....	625.000
102	14	Instruction et entraînement des officiers et sous-officiers.— Manuels d'instruction. — Frais de stage à l'étranger et frais d'assurances.— Matériel de classe. — Déplacements à l'étranger pour exercices de tir. Matériel de sélection. Frais de détachement à l'étranger .....	1.705.000
103	14	Frais de route et de séjour. — Frais de déménagement .....	400.000
104	14	Frais de représentation. — Cérémonies. — Réceptions officielles.....	50.000
105	14	Frais de culte .....	40.000
106	14	Remboursement des frais de déplacement. (Enrôlement et libération) .....	300.000
107	16	Part contributive du Grand-Duché aux frais des quartiers généraux de l'O.T.A.N. (Crédit non limitatif) .....	1.300.000
108		◊	
109	16	Participation du Grand-Duché aux dépenses administratives résultant de l'exécution de l'Accord d'Aide pour la Défense Mutuelle. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	500.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
110	11	Allocations familiales. — Remboursement aux communes des dépenses occasionnées par le paiement des subventions aux familles dont le soutien a été appelé sous les drapeaux. Allocations diverses. Assurances sociales. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	4.000.000
111	15	Subsides aux organisations d'anciens combattants et assimilés, de mutilés de guerre et d'officiers et de sous-officiers de réserve.....	50.000
112	11	Service sanitaire. (Sans distinction d'exercice) .....	2.300.000
113	14	Accidents de service de toute nature, dommages-intérêts, responsabilité civile. Remboursement à l'Office des Assurances Sociales des frais avancés pour la réparation des accidents de service ou de maladies provoquées par le service militaire. Frais funéraires et frais divers. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.500.000
114	11	Frais de continuation de l'assurance-maladie en faveur des membres de famille des assurés sociaux appelés ou rappelés; soins de maladie et de couche aux membres de famille des appelés et rappelés non bénéficiaires de l'assurance-maladie. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	200.000
115	14	Dépenses diverses et imprévues .....	1.300.000
B. — Gendarmerie.			
116	10	Traitements des officiers et de l'instituteur .....	1.506.000
117	14	Frais de route, de séjour et de déménagement (officiers).....	30.000
118	11	Indemnités d'habillement, de représentation, de première mise et de mutation (officiers) .....	72.000
119	10	Solde du corps de gendarmes, y compris un crédit de 174.918 francs pour croix de service.....	36.529.000
120	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage, etc. ....	198.000
121	14	Acquisition du matériel pour le nettoyage des bureaux de service .....	18.000
122	14	Frais de route et de séjour et renforcement des brigades. — Déménagements.	775.000
123	11 14	Indemnités d'habillement, de première mise, de mobilier, de bicyclette de service; indemnité spéciale pour les membres de la Sûreté publique; frais de tournée et de bureau; allocation de primes à l'occasion de concours de tir; abonnements sur les chemins de fer; acquisition de croix de service; allocation individuelle .....	2.602.000
124	14 53	Frais de bureau; frais d'entretien de machines et du mobilier de bureau; frais d'impression; taxes téléphoniques; divers .....	1.400.000
125	53	Acquisition de machines de bureau .....	85.000
126	11 14	Armement. — Entretien de l'armement, de la buffleterie; acquisition d'armes, de munitions, de matériel de tir et d'équipement .....	1.350.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
127	14 53	Acquisition, installation et entretien de matériel de transmission, de détection et de contrôle ; frais d'instruction du personnel technique.....	400.000
128	53	Motorisation de la Gendarmerie .....	600.000
129	14	Garage. — Entretien, réparations et garage des véhicules-automobiles. — Assurance contre les accidents. — Location de véhicules-automobiles.....	1.000.000
130	14	Dépenses diverses et imprévues .....	75.000
131	11	Service sanitaire. (Sans distinction d'exercice) .....	750.000
132	14	Casernement de la Gendarmerie .....	3.149.000
132bis	50	Acquisition d'immeubles servant au casernement .....	3.000.000
133	14	Acquisition, réparation et nettoyage d'articles de literie, combinaisons, etc. . .	45.000
		C. — Police.	
		1) <i>Direction.</i>	
134	10	Traitements et indemnités .....	905.000
135	14	Frais de route, de séjour et de déménagement .....	22.000
136	11	Masse d'habillement et indemnité de première mise. — Frais d'armement et d'équipement .....	49.000
137	10 14	Cumuls et indemnités extraordinaires. — Indemnités de logement. (Sans distinction d'exercice) .....	41.000
138	14	Frais de bureau .....	65.000
139	14	Salaires du personnel chargé de la surveillance et du nettoyage des bureaux.	36.000
140	14	Frais d'entretien d'une auto. — Frais d'entretien des bureaux. — Acquisition et entretien de matériel de nettoyage .....	40.000
		2) <i>Commissariats et postes de police</i>	
141	10	Traitements des commissaires, commissaires-adjoints, brigadiers-chefs, brigadiers et agents de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe .....	22.649.000
142	14	Indemnités de logement revenant aux policiers soumis au régime du casernement (frais remboursables par les communes à raison de 60%) .....	2.610.000
143	11	Indemnités de première mise et masse d'habillement des commissaires, commissaires-adjoints, brigadiers-chefs, brigadiers et agents, remboursables par les administrations communales à raison de 60% .....	964.000
144	14	Frais de déplacement, frais de route, de séjour et de détachement (frais partiellement remboursables par les communes) .....	82.000
145	14	Part de l'Etat dans les frais résultant de l'indemnité revenant aux agents de la police pourvus d'une bicyclette .....	46.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
146	{ 11 14	Equipement et armement : frais d'acquisition et d'entretien, imprévus (frais partiellement remboursables par les communes).....	50.000
147	14	Allocation de primes à l'occasion des concours de tir .....	8.000
			231.120.000
<b>Section 10. — Chambre des Comptes.</b>			
148	10	Traitements et indemnités .....	2.443.000
148bis	10	Indemnités des employés temporaires .....	100.000
149	14	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage des bureaux .....	45.000
150	14	Frais de bureau .....	70.000
150bis	53	Acquisition d'une machine à calculer .....	20.000
			2.678.000
<b>Section 11. — Contributions directes, accises, poids et mesures.</b>			
151	10	Traitements .....	31.177.000
152	10	Indemnités des employés temporaires .....	1.478.000
153	14	Rémunération des femmes de charge, gardien et ouvriers chargés du service de chauffage central.....	490.000
154	14	Part de l'Etat dans l'indemnité revenant aux personnes participant au recensement annuel dans l'intérêt de l'assiette des impôts directs .....	180.000
155	10 14	Indemnités de remplacement et indemnités diverses .....	65.000
156	10	Indemnités de prestation (Art. 21 de la loi du 21 mai 1948). (Sans distinction d'exercice) .....	700.000
157	14	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc.....	1.100.000
158	14	Sommes fixes pour frais de bureau .....	45.000
159	14	Fournitures pour articles et matériel de bureau ; frais de location de machines de bureau ; frais d'entretien de mobilier et de machines de bureau ; frais d'impression ; bibliothèque administrative ; journaux et périodiques ; divers .....	2.300.000
160	53	Frais d'acquisition de mobilier et de machines de bureau.....	300.000
161	14	Loyers, taxes et frais divers pour bureaux non installés dans les bâtiments publics. (Sans distinction d'exercice).....	228.000
162	14	Frais d'entretien de voitures-automobiles pour le service des Contributions et celui des Poids et mesures .....	310.000
163	53	Frais d'acquisition de voitures-automobiles .....	150.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
164	39	Part des communes dans le produit de l'impôt sur le revenu. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	96.000.000
165	39	Part des communes dans les droits perçus sur l'exploitation des mines concédées à des sociétés de chemin de fer. — Art. 6 de la loi du 10 janvier 1924. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	17.000
166	14	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions ; apposition de scellés sur les appareils en repos. (Crédit non limitatif). ....	10.000
167	—132	Restitutions et décharges de la taxe de consommation sur l'alcool. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	12.000.000
168	—132	Restitutions et décharges de taxes de cabaretage. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	250.000
169	14 53	Service de jaugeage et service de vérification des poids et mesures : acquisition d'alcoolomètres, saccharomètres ; service des compteurs et vaisseaux-mesureurs d'alcool ; ustensils du service des Poids et mesures ; dépenses diverses.	30.000
170	14	Frais d'expertises, honoraires et frais judiciaires. (Sans distinction d'exercice)	250.000
			147.080.000
<b>Section 12. — Cadastre.</b>			
171	10	Traitements des fonctionnaires .....	7.738.000
172	10	Indemnités des employés temporaires et des volontaires .....	1.362.000
173	10	Salaires des ouvriers-chaîneurs .....	970.000
174	14	Salaires des femmes de charge .....	130.000
175	14	Frais de route et de séjour .....	380.000
176	14	Loyers. — Sommes fixes pour frais de bureau des géomètres cantonaux ....	230.000
177	14	Frais de bureau .....	300.000
177bis	53	Frais d'acquisition de machines de bureau et d'instruments géodésiques....	150.000
178	14	Frais d'entretien et de renouvellement du matériel d'atelier et d'arpentage, fourniture et pose de bornes et rivets, construction et réparation de signaux de triangulation .....	180.000
178bis	14	Confection de la Carte topographique du Grand-Duché de Luxembourg (5e tranche) .....	500.000
179	14	Frais de conservation des documents cadastraux .....	180.000
180	14	Frais de transport, d'assurance et d'entretien des voitures de service .....	350.000
181	14	Travaux d'abornement des frontières. (Sans distinction d'exercice) .....	50.000



Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
181bis	53	Frais d'acquisition d'une voiture automobile jeep, tout terrain .....	140.000
			12.660.000
<b>Section 13. — Douanes.</b>			
(Sans distinction d'exercice)			
182	10	Traitements des fonctionnaires .....	58.179.000
183	14	Indemnités des militaires servant de renfort temporaire .....	90.000
184	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage .....	365.000
185	14	Frais de route et de séjour .....	280.000
186	{ 10 14	Indemnités diverses du personnel .....	4.000.000
187	14	Frais de bureau des contrôleurs, chefs de posté et succursalistes.....	80.000
188	14	Entretien, aménagement, chauffage, éclairage des immeubles ou parties d'immeubles affectés au service de l'administration, réparation du mobilier de bureau, fournitures de bureau, matériel de bureau fourni par la Belgique, armement et équipement du personnel, autres frais de bureau .....	1.715.000
188bis	53	Acquisitions nouvelles .....	130.000
189	14	Dépenses imprévues ; responsabilité civile, dommages-intérêts .....	50.000
190	14	Loyers .....	90.000
191	14	Indemnités compensatoires de logement .....	2.800.000
192	{ 14 52	Entretien et modernisation des logements de service ; impôt foncier .....	1.165.000
193	{ (50) 51	Construction et acquisition de logements de service .....	4.170.000
194	32	Primes à l'agriculture (Article 13 de la Convention établissant l'Union Economique entre le Grand-Duché et la Belgique.) (Crédit non limitatif) .....	p <sup>r</sup> mém.
195	{ 51 52	Continuation des travaux d'installation du service douanier aux frontières douanières .....	2.000.000
			75.144.000
<b>Section 14. — Enregistrement et Domaines.</b>			
196	10	Traitements des fonctionnaires .....	17.850.000
197	10	Indemnités des employés temporaires .....	1.142.000
198	10	Salaires des ouvriers des domaines (cadre permanent) .....	161.000
199	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage, etc. ....	283.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
200	14	Sommes fixes pour frais de bureau .....	18.000
201	14	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc. ....	750.000
202	{ 10 14	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires.....	200.000
203	10	Remises des receveurs et des conservateurs. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	375.000
204	10	Indemnités de prestation (Art. 21 de la loi du 21 mai 1948). (Sans distinction d'exercice) .....	528.000
205	10	Indemnité de responsabilité des conservateurs des hypothèques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	300.000
206	14	Frais de bureau de la direction, des inspecteurs, contrôleurs, receveurs et conservateurs, frais d'installation et de réparation du téléphone aux bureaux de l'Administration y compris l'abonnement et les communications ; divers..	1.100.000
207	53	Frais d'acquisition de nouvelles machines de bureau .....	65.000
208	14	Location d'immeubles occupés par l'Administration .....	100.000
209	53	Installations des bureaux dans les bâtiments publics, aménagement des bureaux, acquisition de mobilier .....	80.000
210	14	Frais de poursuite et d'instance. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	300.000
211	14	Dépenses à faire par les comptables de l'Administration en vertu de la loi du 15 mars 1892 sur la procédure en debet, en matière de faillite et des lois du 23 mars 1893 et du 26 septembre 1919 sur l'assistance judiciaire et la procédure en debet. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	300.000
212	{ —132 14	Restitutions de droits d'enregistrement, etc. (art. 17 de la loi du 17.8.1935) et autres. — Remboursement aux tiers intéressés des dommages-intérêts, droits fraudés, etc. recouverts sur les condamnés. (Crédit non limitatif)....	1.200.000
213	14	Frais d'adjudication exposés par l'Administration des Domaines dans l'intérêt de la vente des biens et produits domaniaux .....	100.000
214	{ 14 53	Travaux d'entretien, plantations et boisements sur les terrains de fortifications, réparations urgentes exécutées par l'Administration des Domaines. — Acquisition d'une faucheuse à moteur .....	85.000
215		◊	
216	20	Intérêts des consignations et dépôts. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	200.000
217	14	Fabrication de papier-timbre, de timbres mobiles, passeports et dépenses de l'atelier.....	425.000
218	14	Dépenses diverses, y compris les contributions dues par le domaine. (Sans distinction d'exercice) .....	750.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
219	14	Dépenses pour le recouvrement de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de la taxe d'importation. Postes de contrôle à la frontière belgo-luxembourgeoise. Frais d'entretien des voitures automobiles pour le service du contrôle de l'impôt sur le chiffre d'affaires .....	150.000
219 bis	53	Acquisition d'une nouvelle voiture automobile .....	165.000
220	39	Participation des communes au produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	40.000.000
221	39	Participation des communes au produit du timbre de la carte d'identité pour étrangers. (Crédit non limitatif) .....	425.000
221 bis	132	Transfert de la taxe d'exportation à l'impôt sur le revenu. (Crédit non limitatif)	100.000
			67.152.000
<b>Section. 15. — Postes, Télégraphes et Téléphones.</b>			
222	10	Traitements des fonctionnaires et employés .....	102.850.000
223	10	Indemnités des employés temporaires .....	102.000
224	10 { 14	Indemnités et salaires des facteurs-stagiaires, des agents des lignes-stagiaires, des mécaniciens-stagiaires, des aides temporaires, des porteurs de journaux, des ouvriers (manœuvres) de la Division technique, etc. ....	11.290.000
225	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage, etc. ....	1.530.000
226	14	Indemnités aversionnelles pour frais de bureau à 28 facteurs de relais ....	180.000
227	14	Indemnités pour frais de route et de séjour, indemnités pour frais de déménagement. Frais de séjour en cas de remplacement, etc. ....	1.980.000
228	{ (10) 14	Indemnités pour services extraordinaires. (Sans distinction d'exercice) ....	1.350.000
229	14	Indemnités servies à des particuliers pour services spéciaux .....	95.000
230	14	Confection de timbres-poste et de cartes postales; impressions, matériel de bureau; matériel du service postal; matériel de nettoyage. (Sans distinction d'exercice) .....	4.690.000
230 bis	53	Acquisition de machines de bureau .....	380.000
231	14	Loyers des locaux postaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	310.000
232	14 53	Entretien ordinaire et aménagement des maisons postales, des bureaux postaux ainsi que des centraux automatiques. (Sans distinction d'exercice) .....	4.500.000
233	14 51	Travaux d'entretien de l'Hôtel des Postes à Luxembourg et construction d'un garage postal à Mersch .....	850.000
234	14	Indemnités aux chemins de fer et aux sociétés de transports. (Crédit non limitatif) .....	854.000
235	14	Subside à la masse d'habillement des facteurs des postes .....	1.956.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
236	16	Part du Grand-Duché dans les frais des bureaux internationaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	180.000
237	14	Dépenses diverses et imprévues. (Sans distinction d'exercice) .....	580.000
238	14	Service technique. — Subside à la masse d'habillement du personnel technique inférieur et des ouvriers .....	320.000
239	14 53	Entretien et extension des réseaux aériens et souterrains, des centrales téléphoniques, des appareils télégraphiques et des postes d'abonnés. (Sans distinction d'exercice) .....	11.000.000
240	53	Acquisition de voitures automobiles pour le service de construction et le service des postes. (Sans distinction d'exercice) .....	1.700.000
241	51	Extension des centraux automatiques et des réseaux souterrains. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	4.000.000
242	14	Remboursement partiel aux communes des frais de gestion des cabines publiques communales .....	250.000
			150.947.000
		<b>Section 16. — Caisse générale de l'Etat.</b>	
243	10	Traitements et indemnités du personnel, y compris l'indemnité allouée à un fonctionnaire détaché pour exercer les fonctions d'aide-caissier .....	540.000
244	10	Indemnités du personnel auxiliaire .....	121.000
245	10 14	Indemnités diverses .....	40.000
246	14	Frais de gestion proprement dits, nettoyage, chauffage, éclairage, etc. ....	27.000
247	14 53	Fournitures d'imprimés, de machines et de matériel de bureau ; aménagement des locaux, divers .....	55.000
248	14	Loyer des bureaux et des caveaux .....	71.000
249	14	Dépenses diverses, y compris les frais de manipulation occasionnés à l'occasion de l'entrée et de la sortie de signes monétaires .....	10.000
			864.000
		<b>Section 17. — Service de la Trésorerie de l'Etat.</b>	
250	10	Traitements des fonctionnaires .....	1.320.000
251	10	Indemnités des employés temporaires .....	415.000
252	14	Salaire du personnel chargé du nettoyage et du service du téléphone .....	56.000
253	14	Frais de bureau, frais d'acquisition et d'entretien du matériel de nettoyage ; frais de route ; dépenses diverses et imprévues .....	115.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
253bis	53	Frais d'acquisition d'une nouvelle machine à additionner .....	40.000
			1.946.000
<b>Section 18. — Dette publique.</b>			
(Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice)			
254	{ 20 72	Service de l'emprunt 3,75% de 1934. (Loi du 27 décembre 1933 et arrêté du 9 juillet 1937).....	10.422.000
255	{ 20 72	Service de l'emprunt 3,50% de 1935. (Lois des 30 juin 1930, 30 janvier 1933, 14 avril 1934, 10 mai 1935 et arrêté du 25 juillet 1935).....	2.140.000
256	20 72	Service de l'emprunt 4% de 1936, 1 <sup>re</sup> tranche, provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1931. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 30 décembre 1935).....	3.343.000
257	20 72	Service de l'emprunt 4% de 1936, 2 <sup>e</sup> tranche, provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1933. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 15 juillet 1936)	3.899.000
258	20 72	Service de l'emprunt 4% de 1936, 3 <sup>e</sup> tranche. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 10 juillet 1936) .....	2.910.000
259	20 72	Service de l'emprunt 3,75% de 1937. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 15 mars 1937).....	1.906.000
260	{ 20 72	Service de l'emprunt 3,50% de 1938. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 27 mai 1938) .....	749.000
261	{ 20 72	Service de l'emprunt 4% de 1946, 1 <sup>re</sup> tranche. (Loi du 1 <sup>er</sup> février 1946 et arrêté du 5 février 1946).....	15.595.000
262	{ 20 72	Service de l'emprunt 4% de 1946, 2 <sup>e</sup> tranche. (Loi du 1 <sup>er</sup> février 1946 et arrêté du 12 novembre 1946).....	7.682.000
263	{ 20 72	Service de l'emprunt 3% de 1947, tranche spéciale en \$ et £. (Loi du 1 <sup>er</sup> février 1946 et arrêté du 11 février 1947) .....	2.110.000
264	21 73	Service de l'emprunt 3¼% de 1947 contracté le 28 août 1947 auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement .....	42.170.000
265	20 72	Service de l'emprunt 4% de 1947. (Loi du 1 <sup>er</sup> février 1946 et arrêté du 28 février 1948) .....	7.835.000
266	{ 20 72	Service de l'emprunt 4% de 1948 provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1932. (Loi du 30 juillet 1948 et arrêtés des 30 juillet et 15 novembre 1948)	12.087.000
267	{ 20 72	Service de l'emprunt 4% de 1949 provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1930. (Loi et arrêté du 22 juillet 1949).....	5.776.000
268	{ 20 72	Service de l'emprunt 4% de 1950, 1 <sup>re</sup> tranche. (Loi du 20 juillet 1950 et arrêté du 12 septembre 1950) .....	23.276.000
269	20 72	Service de l'emprunt 4% de 1951, 2 <sup>e</sup> tranche. (Loi du 20 juillet 1950 et arrêté du 9 juin 1951).....	15.469.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
270	21	Service du Prêt de l'Export-Import Bank à Washington. (Convention du 17 novembre 1948) .....	3.770.000
271	{ 20 72	Service de l'emprunt 4% de 1953. (Lois du 1 <sup>er</sup> février 1946 et du 20 juillet 1950 et arrêté du 10 mars 1953) .....	12.290.000
272	{ 20 72	Service de l'emprunt 3% de la S.A. des Chemins de fer et Minières Prince Henri. (Emissions de 1886 et de 1901) .....	717.000
273	20 72	Service de l'emprunt 4% de la S. A. des Chemins de fer et Minières Prince Henri. (Emission de 1909) .....	318.000
274	{ 20 72	Service de la Dette obligataire des Chemins de fer Guillaume-Luxembourg.	2.741.000
275	{ 20 72	Remboursement d'actions ordinaires et d'actions de jouissance de la société Guillaume-Luxembourg en liquidation. — Dépenses diverses dans l'intérêt de l'indemnisation des actionnaires P.H. et G.L. ....	220.000
276	{ 20 72	Intervention de l'Etat dans le paiement des intérêts et de l'amortissement d'un prêt de 5 millions de francs, contracté par la société de la Croix-Rouge Luxembourgeoise pour la construction de la Maternité Charlotte, en exécution de la loi du 20 juillet 1930 .....	451.000
277	{ 20 72	Service des Bons du Trésor: Remboursement de Bons et paiement des intérêts. — Intérêts sur un compte-avances à ouvrir éventuellement auprès de la Caisse d'Épargne de l'Etat .....	87.500.000
277bis	73	Service des Bons du Trésor. Remboursement d'une partie de la dette monétaire vis-à-vis de la Belgique moyennant la recette provenant de la participation du Grand-Duché dans les bénéfices de la Banque Nationale de Belgique..	50.706.000
278	{ 20 72	Emprunts convertis: obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. — Dépenses imprévues .....	550.000
279	{ 14 20 21	Dette publique (Obligations, Bons du Trésor, Bons de la Reconstruction, etc.): Indemnités, imprimés, soultes, commissions, frais de confection de titres, frais de conversion, autres frais accessoires et dépenses diverses et imprévues...	300.000
280	31	Dotations annuelles au profit de la Caisse de Pension des Artisans. (Loi du 21.5.1951) .....	1.800.000
281	31	Intérêts annuels sur le certificat de la Dette publique émis au profit de l'Établissement d'Assurance contre la vieillesse et l'invalidité. (Loi du 24.4.1954, Art. VIII) Années 1954 et 1955 .....	14.667.000
			333.399.000
		<b>Section 19. — Monnaies.</b>	
		(Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice)	
282	14	Confection de Bons de Caisse de l'Etat, frais y relatifs et frais de contrôle des Bons malpropres et délabrés. — Emission de monnaie divisionnaire. Dépenses résultant de la frappe éventuelle d'une nouvelle monnaie de billon et de l'émission de billets. — Mise hors cours de signes monétaires. ....	3.800.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
283	14	Echange monétaire, recensement des valeurs, etc. Indemnités, imprimés et dépenses diverses et imprévues.— Dépenses diverses (frais d'impression, etc.) résultant éventuellement des opérations de l'échange monétaire et de la vérification des opérations de l'échange .....	150.000
			3.950.000
<b>Section 20. — Pensions.</b>			
284	12	Pensions, traitements d'attente et de disponibilité, trimestres de faveur des pensionnés et suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	205.650.000
285	10 14	Commission des pensions.— Jetons de présence des membres de la commission, indemnité du secrétaire et honoraires des médecins .....	60.000
286			12
			205.910.000
<b>Section 21. — Service des Habitations à bon marché.</b>			
287	10	Traitements des fonctionnaires .....	346.000
288	14	Dépenses diverses .....	10.000
289	32	Dépenses résultant pour l'Etat de l'exécution de la loi concernant l'octroi de prêts à taux réduit en vue de l'acquisition d'habitations à bon marché. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	9.500.000
290	40	Subsides éventuels au profit des emprunteurs en détresse du service des prêts au mariage de la Caisse d'Épargne de l'État .....	25.000
291	40	Primes de construction et primes pour l'amélioration hygiénique de l'habitat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	28.000.000
292	14	Id. — Frais d'instruction et indemnités des fonctionnaires chargés de l'examen du côté technique des demandes. (Crédit non limitatif) .....	200.000
			38.081.000
<b>Section 22. — Service des Logements Populaires.</b>			
293	10	Traitements des fonctionnaires .....	514.000
294	10	Indemnités des employés temporaires .....	440.000
295	14	Nettoyage, chauffage et éclairage des bureaux .....	11.000
296	14	Frais de bureau et loyer .....	23.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
297	40	Subsides éventuels au profit des emprunteurs en détresse.....	25.000
			1.013.000
		<b>Section 23. — Contrôle des Banques. — Institut du Change. — Office des Imprimés et du Matériel de bureau de l'Etat. Divers (Fonds de crise), etc.</b>	
		A. — Contrôle des Banques.	
298	10	Banque Internationale. — Traitement du Commissaire du Gouvernement ..	287.000
299	10	Commissariat au Contrôle des Banques. — Indemnités du commissaire, des reviseurs et du personnel temporaire .....	670.000
300	14	Id. — Fournitures de bureau. — Frais de route et de séjour. — Dépenses diverses et imprévues de toute nature.....	23.000
		B. — Institut du Changé.	
301	10	Indemnités du personnel auxiliaire.....	89.000
302	14	Frais de bureau et divers.....	55.000
303	14	Loyer des bureaux .....	25.000
		C. — Office des Imprimés et du Matériel de Bureau de l'Etat.	
304	10	Traitements des fonctionnaires .....	480.000
305	10	Indemnités du personnel temporaire .....	100.000
306	14	Frais de bureau et de nettoyage, taxes téléphoniques et postales, imprimés, matériel, frais de transport, bibliothèque, imprévus .....	74.000
307	53	Acquisition d'une machine de reproduction pour la photocopie.....	p <sup>r</sup> mém.
308	14	Fourniture de matériel de bureau aux administrations et services publics de l'Etat .....	600.000
		D. — Dépenses diverses (Fonds de crise, etc.).	
309	{ 15 30 49	Répartition du produit net des suppléments perçus sur les émissions de timbres ainsi que sur les télégrammes de luxe. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.200.000
310	39	Subsides aux communes pour tenir lieu des attributions d'amendes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	500.000
311	10	Gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale. (Loi du 22.12.1923). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	500.000
312	14	Récompenses pour actes de dévouement .....	10.000
313	14	Dépenses imprévues. (Sans distinction d'exercice)..... Le Ministre des Finances détermine les dépenses qui sont imputées sur ce crédit.	200.000



Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
314	60	Alimentation du fond de crise institué par la loi du 27 juillet 1938.....	18.000.000
			22.813.000
		<b>Section 24. — Ponts et Chaussées. — Administration.</b>	
315	10	Traitements et indemnités du personnel de l'Administration des Ponts et Chaussées.....	38.435.000
316	10	Indemnités des employés temporaires.....	1.367.000
317	14	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage.....	300.000
318	14	Frais d'entretien des bureaux. — Acquisition de matériel de nettoyage.....	95.000
319	{ 10 14	Indemnités et rémunérations extraordinaires; frais de déplacement et de remplacement de cantonniers; dépenses diverses et imprévues. (Sans distinction d'exercice).....	700.000
320	10	Indemnités des fonctionnaires et employés de l'Administration des Ponts et Chaussées pour services extraordinaires (fortes chutes de neige et de verglas). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	300.000
321	14	Frais de route et de séjour. (Sans distinction d'exercice).....	720.000
322	14	Confection de projets de route et achat d'instruments, fournitures de bureau, taxes téléphoniques, impressions pour les services des Ponts et Chaussées. Cotisations. (Sans distinction d'exercice).....	770.000
322bis	53	Modernisation des installations téléphoniques.....	50.000
322ter	14	Nouvelle carte topographique du Grand-Duché de Luxembourg à l'échelle 1 : 10.000. — Tirage sur film.....	90.000
323	53	Fournitures de bureau.....	500.000
324	14	Loyers. (Crédit non limitatif).....	120.000
325	14	Subsides à la masse d'habillement des cantonniers et chauffeurs-mécaniciens et ouvriers.....	1.100.000
326	14	Frais d'adjudication. — Commission des soumissions, frais d'impression, frais de bureau, d'expertise, rémunérations, etc. (Sans distinction d'exercice)...	400.000
			44.947.000
		<b>Section 25. — Bâtiments publics. — Administration.</b>	
327	10	Traitements et indemnités du personnel de l'Administration des Bâtiments Publics.....	3.560.000
328	10	Indemnités des employés temporaires.....	344.000
329	14	Frais de route et de séjour. (Sans distinction d'exercice).....	130.000
330	14	Frais de bureau, dépenses diverses et imprévues.....	300.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
330bis	53	Frais d'acquisition d'une machine à calculer, d'une machine à additionner et d'une machine à écrire .....	34.000
			4.368.000
		<b>Section 26. — Ponts et Chaussées. — Voirie. — Rivières navigables et flottables.</b>	
		<b>A. — Ponts et Chaussées.</b>	
		<i>a) Personnel ouvrier.</i>	
331	10	Salaires du personnel ouvrier, indemnités pour charge d'enfants, primes de l'assurance contre la maladie, les accidents et la vieillesse, etc. ....	50.000.000
		<i>b) Entretien, réparation et mise en état de la voirie de l'Etat — Alignements — Plantations. — Signalisation.</i>	
332	14	Entretien, réparation et mise en état des routes de l'Etat, des chemins de halage et de leurs dépendances ainsi que des chemins repris. Déblaiement des neiges et saupoudrage .....	18.000.000
332bis	14	Entretien de la voirie à l'intérieur du domaine des Châteaux de Betzdorf et de Colmar-Berg .....	200.000
332ter	52	Réparation des dégâts causés par le dégel à la voirie de l'Etat .....	4.500.000
333	52	Travaux extraordinaires de réfection de la voirie de l'Etat à la suite de la construction de canalisations et de conduites d'eau dans les agglomérations..	4.000.000
334	14 52	Confection, entretien et réparation des revêtements superficiels des routes, des chemins de halage et de leurs dépendances ainsi que des chemins repris par l'Etat .....	20.000.000
335	52	Réparation des dégâts causés par les glissements de terrain à la voirie de la division de Remich .....	1.250.000
336	51	Acquisition d'immeubles dans l'intérêt de la réalisation de l'alignement général de la grande voirie dans les rues et traversées de localités. Travaux accessoires qui s'y rattachent. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	3.000.000
337	14 51	Plantations des routes et des chemins repris par l'Etat ; pépinières et élagage d'arbres .....	500.000
338	51	Signalisation et balisage de la voirie de l'Etat .....	2.000.000
		<i>c) Redressement de la voirie de l'Etat</i>	
339	51	Redressement des routes, chemins de halage avec leurs dépendances et de chemins repris y compris l'acquisition d'emprises ainsi que les dépenses accessoires, divers et imprévus. (Sans distinction d'exercice).....	17.410.000
340	51	Mise en état et redressement de la voirie empruntée par les lignes d'autobus CFL à la suite de la suppression de lignes de chemin de fer à voie étroite dans les cantons d'Echternach et de Rédange .....	2.000.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
		<i>d) Trottoirs.</i>	
341	51	Construction et réfection de trottoirs sur la voirie de l'Etat établie sur les anciens terrains domaniaux dans la Ville de Luxembourg. — Part de l'Etat.	800.000
342	51	Confection de trottoirs le long de la grande voirie, notamment dans les agglomérations. (Sans distinction d'exercice).....	2.000.000
		<i>e) Bâtiments et Hangars — Matériel routier. — Installations techniques</i>	
343	54	Construction et aménagement de bâtiments et hangars servant au remisage du matériel de l'Administration des Ponts et Chaussées et d'habitations aux gardes-matériel.....	300.000
344	14	Frais de transport des matériaux par autos-camions sur les routes et chemins repris.....	4.500.000
345	{ 14 53	Dépenses des services automobiles administratifs à l'usage du personnel (matériel roulant, entretien, réparations, matières de consommation et assurances); rééquipement en matériel routier et acquisition de voitures utilitaires....	2.820.000
346	53	Modernisation des postes de chauffage de goudron à Ettelbruck et à Bascharage	500.000
347	14	Carrières et cassage mécanique de l'Etat. — Exploitation et menues dépenses.	300.000
		<i>f) Canalisations — Eclairage.</i>	
348	49	Canalisations. Subsidés. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	5.500.000
349	49	Eclairage moderne de la grande voirie. — Subsidés pour l'établissement d'un éclairage moderne. (Sans distinction d'exercice).....	1.250.000
		<i>g) Ponts.</i>	
350	{ 51 52	Mise en état et reconstruction de ponts.....	3.000.000
350bis	51	Elargissement du P. I. à l'entrée de Bissen.....	2.000.000
		<i>h) Urbanisme.</i>	
351	{ 49 51	Subsidés et dépenses nécessaires à la réalisation de l'urbanisme. Participation à des expositions. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)..... Un tiers de ce crédit est réservé au Ministère de la Reconstruction.	2.000.000
352	49 51	Aménagement de la place de la Gare à Esch-sur-Alzette et de ses voies d'accès. Octroi de subsidés pour ceux des travaux exécutés par la Ville d'Esch-sur-Alzette (4 <sup>e</sup> crédit).....	1.000.000
		<i>i) Service géologique</i>	
353	14	Service géologique.....	100.000
		<i>j) Voirie vicinale</i>	
354	14 49	Appropriation et mise en état des chemins vicinaux en dehors des crédits prévus au budget du Ministère de l'Intérieur, y compris les dépenses qu'occasionnent les opérations géodésiques, l'acquisition d'instruments et de matériel, la confection de projets et les dixièmes de garantie.....	5.000.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
355	14 49	Goudronnage de la voirie vicinale .....	2.300.000
		B. — Rivières navigables et flottables.	
356	52	Correction, curage, entretien et aménagement des cours d'eau navigables ou flottables et de leurs dépendances .....	250.000
357	14	Epuration des eaux de la Basse-Sûre et de la Moselle. Stations d'épuration, études de projets, travaux préparatoires .....	200.000
358	52	Réparation des dégâts causés par les hautes eaux aux berges et épis de la Sûre, de la Moselle et de l'Our .....	300.000
359	51	Régularisation des berges de la Sûre en amont d'Echternach et en aval de Bollendorf .....	200.000
360	52	Réparation des dégâts causés par les hautes eaux à la voirie de l'Etat et à ses dépendances .....	500.000
361	14	Installation de postes d'observation et service de la prévision des crues de la Sûre et de la Moselle .....	40.000
362	43	Dragage dans la Moselle. — Parts revenant à la République Fédérale d'Allemagne et au Gouvernement du Territoire de la Sarre. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	160.000
		C. — Dépenses communes.	
363	14	Dépenses diverses et imprévues. (Sans distinction d'exercice).....	30.000
364	14 51 52	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos .....	150.000
365	14	Subsides pour études et conférences dans le domaine des Ponts et Chaussées. Honoraires des conférenciers, rémunération d'études, etc. ....	40.000
			158.100.000
		<b>Section 27. — Bâtiments de l'Etat. — Propriétés bâties et autres.</b>	
		I. — Entretien, appropriation, mises en état ordinaires.	
366	10	Salaires du personnel ouvrier; indemnités pour charge d'enfants; primes d'assurances contre les maladies; assurances contre l'invalidité et la vieillesse; assurances contre les accidents, etc. ....	2.360.000
367	14	Subside à la masse d'habillement des chefs de chantiers, magasiniers, artisans et ouvriers .....	25.000
368	14	Frais de route et de séjour du personnel ouvrier .....	25.000
369	14 53	Entretien, appropriation et réparation des bâtiments publics et des bâtiments affectés à des services publics ou loués par eux; acquisition et entretien de mobilier; mise en état et aménagement d'immeubles séquestrés incorporés dans le domaine de l'Etat. (Sans distinction d'exercice) .....	12.000.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
370	14 53	Service automobile. — Acquisition de pièces de rechange ; réparations, fournisseurs d'essence et d'huile, assurances, etc. Equipement de l'atelier des nouveaux garages. Acquisition d'une nouvelle voiture automobile.....	500.000
371	14	Loyers d'immeubles occupés par les services dépendant directement de l'Administration centrale ou de Ministères, ou loués pour compte de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier ainsi que des services placés sous la surveillance de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....  II. — Travaux d'agrandissement et de mises en état extraordinaires.	2.400.000
372	{ 51 (52)	Bâtiments et services publics divers (y compris le Château de Betzdorf). (Sans distinction d'exercice) .....  A. — Habitations de la Souveraine.	4.500.000
373	52	Palais grand-ducal à Luxembourg. — Travaux de mise en état et de modernisation.....	500.000
374	52	Château de Colmar-Berg. — Travaux de mise en état et de modernisation. (Sans distinction d'exercice) .....  B. — Ministère d'Etat.	600.000
375	14	Hôtel de la Chambre des Députés. — Divers travaux d'aménagement intérieur, etc. ....	150.000
376	14	Hôtel du Ministère des Finances. — Mise en peinture et divers travaux d'aménagement et de mise en état .....	50.000
377	53	Hôtel du Ministère de l'Agriculture. — Installation du chauffage central et divers. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....  C. — Immeubles logeant diverses administrations.	350.000
378	51	Transformation et aménagement de l'immeuble sis rue Beaumont à Luxembourg en vue d'y loger différents services de l'Etat. (Dernier crédit). (Sans distinction d'exercice).....	1.000.000
379	51	Construction d'un bâtiment d'administration central à Echternach hébergeant les bureaux de l'Office du Tourisme, les garages de diverses administrations et la demeure d'un concierge .....	p <sup>r</sup> mém.
380	51	Immeuble Bouvier à Clervaux. — Travaux de transformation et d'aménagement en vue d'y loger diverses administrations et divers services publics. (5 <sup>e</sup> crédit).	p <sup>r</sup> mém.
381	51	Ancienne Crèche de Luxembourg. — Travaux de transformation et d'aménagement en vue d'y loger différents services publics. (Sans distinction d'exercice)	1.500.000
382	53	Modernisation d'installations de chauffage dans différents bâtiments publics par la substitution de fuel-oil approprié au gas-oil existant .....	2.500.000
		D. — Force Armée.	
383	{ 51 52	Casernes de Luxembourg et de Walferdange. Camp militaire de Waldhof.....	600.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits. pour 1955
384	51	Acquisition de terrains et constructions de casernes de gendarmerie ou bien acquisition d'immeubles pour les besoins de la gendarmerie dans diverses localités du pays. Construction de garages pour les besoins de la gendarmerie dans diverses localités du pays. (Sans distinction d'exercice) .....	5.500.000
385		◇	
386	{ 51 52	Divers bâtiments de gendarmerie. — Travaux de mise en état, d'aménagement et de modernisation .....	1.600.000
387	50	Acquisition d'un immeuble pour les besoins de la gendarmerie à Eischen. (Dernier crédit). (Sans distinction d'exercice) .....	60.000
		E. — Justice.	
388	{ 14 53	Palais de Justice à Luxembourg. — Travaux d'aménagement urgents et acquisition de mobilier .....	250.000
389	{ 51 52	Maison d'éducation à Dreibern. — Construction d'une nouvelle cage d'escalier et mise en état de différents logements de service. Divers travaux de modernisation et de mise en état. Agrandissement du bâtiment principal...	500.000
390	51	Domaine de l'Etat de Givenich. — Construction d'un bâtiment cellulaire avec logements pour gardiens. Aménagement de la voirie. (Dernier crédit). (Sans distinction d'exercice) .....	2.100.000
391	52	Mise en état des Prisons à Luxembourg-Grund. Parachèvement des travaux. — Renouvellement partiel des toitures .....	1.200.000
		F. — Finances.	
392	51	Construction d'un bâtiment postal à Echternach. (2 <sup>e</sup> crédit) .....	1.500.000
393	51	Acquisition d'un immeuble ou acquisition de terrain et construction d'un immeuble pour les besoins de l'administration des contributions à Ettelbruck. (Sans distinction d'exercice) .....	1.600.000
		G. — Agriculture et Viticulture.	
394	52	Station viticole à Remich. — Aménagement de la station et revision des serres chaudes. — Renouvellement de la toiture. (Sans distinction d'exercice)...	pr mém.
395	51	Services agricoles. — Aménagement de l'immeuble devant servir de garage - atelier central; acquisition d'un terrain et construction d'un hangar pour engins encombrants. — Parachèvement des hangars circonscriptionnaires de Wiltz et de Diekirch. — Acquisition d'un terrain et construction d'un hangar à Mersch .....	850.000
396	{ 52 53	Ferme domaniale du Waldhof: Travaux d'aménagement et de modernisation (4 <sup>e</sup> crédit) .....	500.000
397	{ 51 52	Laboratoire vétérinaire et Cadastre à Luxembourg Bel-Air. — Divers travaux d'agrandissement et de modernisation. (Sans distinction d'exercice).....	500.000
398		◇	

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
399		◊	
		H. — Travaux Publics.	
400	50 51	Bâtiments de l'Administration des Ponts et Chaussées. — Construction et aménagement de bâtiments et de hangars. — Acquisition de terrains et d'immeubles .....	5.200.000
401	52	Immeubles sis à Luxembourg, rue du St. Esprit, divers travaux d'aménagement	250.000
		I. — Santé Publique.	
402	51 52	Etablissement thermal de Mondorf-Etat .....	1.750.000
403	53 51	Maison de Santé à Ettelbruck .....	2.254.000
404	14 52	Maternité Charlotte. — Travaux de modernisation, transformations aux poutres et travaux de peinture .....	200.000
405	51	Laboratoire de l'Etat. — Travaux de transformations, d'agrandissement et d'aménagement extraordinaires au bâtiment principal et aux alentours ; construction d'une annexe pour les besoins de l'Inspection sanitaire. (Sans distinction d'exercice) .....	3.000.000
406		◊	
		J. — Assistance Sociale.	
407	51 52 53	Hospice du Rham et annexes. — Acquisition de l'immeuble N° 2 Plateau du Rham .....	2.750.000
		K. — Education Nationale.	
408	53 53	Athénée de Luxembourg. — Divers travaux de modernisation. (8 <sup>e</sup> crédit).	1.000.000
409	52	Gymnase d'Echternach. — Travaux d'aménagement et divers. (Sans distinction d'exercice) .....	500.000
410	52	Gymnase de Diekirch. — Parachèvement des travaux d'aménagement. (Sans distinction d'exercice) .....	2.000.000
411	52	Lycée de garçons à Luxembourg-Lunpertsberg. — Divers travaux de modernisation .....	500.000
412	51	Ecole d'Artisans à Luxembourg. (Sans distinction d'exercice) .....	1.500.000
413		◊	
414	52	Séminaire à Luxembourg-Limpertsberg. — Divers travaux d'aménagement ..	200.000
415	49 52 53	Aménagement d'un centre professionnel pour garçons à Luxembourg, Ettelbruck, Diekirch et Wiltz. Subsidés. (Sans distinction d'exercice) .....	500.000
416	52	Ecole Normale d'Instituteurs à Luxembourg. — Aménagement de la cour de récréation ; agrandissement de la bibliothèque .....	150.000
416bis	52	Bâtiment appartenant à l'Etat et faisant partie du couvent Ste Sophie, rue de la Congrégation à Luxembourg. — Renouvellement de la toiture et divers travaux accessoires s'y rapportant .....	200.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
		L. — Intérieur.	
417	52	Eaux et Forêts. — Transformation et aménagement d'une maison de garde à Luxembourg-Neudorf acquise par l'Etat .....	150.000
		III. — Eau, éclairage, chauffage et divers.	
418	14	Bâtiments et services publics de l'Etat. — Eau, gaz, électricité. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	4.000.000
419	14	Bâtiments affectés au service des justices de paix. — Réparations, entretien, mobilier, chauffage, nettoyage, éclairage, assurance. (Sans distinction d'exercice).....	500.000
420	14	Frais de chauffage pour les différentes administrations et les différents services publics. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	19.000.000
421	14	Fêtes publiques et illuminations .....	300.000
422	14	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos .....	50.000
423	52	Etudes et honoraires. — Dépenses diverses et imprévues .....	75.000
424	14	◇	91.249.000
		<b>Section 28. — Domaines de l'Etat.</b>	
425	52	Entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement .....	350.000
426	50 52	Travaux à faire sur le domaine de l'Etat provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg et acquisition de terrains .....	575.000
427	52	Entretien de la voirie sur le plateau Bourbon et le domaine de la ci-devant forteresse .....	100.000
428	14	Entretien des plantations sur les terrains de la ci-devant forteresse .....	300.000
			1.325.000
		<b>Section 29. — Chemins de fer.</b>	
		<i>A) Commissariat du Gouvernement.</i>	
429	10	Traitements .....	914.000
430	14	Frais de bureau et frais d'études. — Frais de route et de séjour .....	70.000
431	16	Cotisations. (Sans distinction d'exercice).....	21.000
432	14	Commission Rail-Route. — Frais d'études, jetons de présence et frais de route et de séjour .....	30.000



Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
		<i>B) Subventions à la Société Nationale des CFL</i>	
433	33	Indemnités compensatoires éventuelles pour la couverture des déficits probables de 1954 (Solde) et de 1955 dus à la non-approbation des majorations tarifaires présentées le 31 mars 1954 et le 28 octobre 1954 par la S.N. des C.F.L. (Sans distinction d'exercice) .....	181.700.000
		Détail :	
		1. Indemnité compensatoire éventuelle pour la couverture du déficit probable de 1955 dû à la non-approbation des majorations tarifaires présentées le 28 octobre 1954 par la S.N. des C.F.L. .... fr.	127.500.000
		2. Indemnité compensatoire éventuelle pour la couverture du déficit probable de 1954 dû à la non-approbation des majorations tarifaires présentées le 31 mars 1954 : Solde .....	» 54.200.000
		Total ... fr.	181.700.000
434	33	Indemnité compensatoire pour couvrir les déchets de recettes résultant de la tarification spéciale créée en exécution de la loi du 24 décembre 1948 en faveur de certains invalides de guerre, accidentés de travail, des pupilles de la Nation et des orphelins de guerre.....	325.000
435	33	Indemnité compensatoire pour combler le déchet de recettes provenant de l'abaissement en 1949 de 20% des tarifs homologués pour les différentes catégories d'abonnements .....	6.000.000
436	33	Subventions à la S.N. des C.F.L. en rapport avec les mesures prises en matière de traitements et de pensions. (Sans distinction d'exercice).....	53.830.000
		Détail :	
		a) Subvention de l'Etat pour les pensions des agents luxembourgeois ayant terminé leur carrière sur le réseau A.L. et qui ont opté pour le régime de retraite luxembourgeois .....	fr. 1.000.000
		b) Subvention de l'Etat en faveur de la Société Nationale des C.F.L. pour couvrir le supplément de dépenses ayant résulté de la rétroactivité à l'exercice 1951 des arrêtés grand-ducaux du 4 février 1952. . »	600.000
		c) Subvention de l'Etat en rapport avec la modification des articles 30 et 31 du règlement sur les pensions des agents des C.F.L., conformément à l'arrêté grand-ducal du 29 août 1953 : Dépenses de l'exercice 1955 »	1.600.000
		d) Subvention de l'Etat en rapport avec la modification des articles 30 et 31 du règlement sur les pensions des agents des C.F.L., conformément à l'arrêté grand-ducal du 29 août 1953 : Dépense supplémentaire relative à l'exercice 1954 .....	» 525.000
		e) Subvention de l'Etat en rapport avec la péréquation totale des pensions .....	» 6.000.000
		f) Subvention de l'Etat du chef de l'assimilation des retraités veufs ou divorcés aux agents mariés, quant à l'indemnité de foyer .....	» 1.200.000
		g) Subvention de l'Etat pour couvrir la dépense résultant de l'application des dispositions de l'art. 13 de la loi du 26 mai 1954 aux retraités. Période du 1 <sup>er</sup> juin au 31 décembre 1954 .....	» 2.625.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
		<i>h)</i> Subvention de l'Etat pour couvrir la dépense résultant de l'application de l'art. 25 de la loi du 26 mai 1954 aux pensions de réversion minima. Période du 1 <sup>er</sup> juin au 31 décembre 1954 ..... fr. 280.000 <i>i)</i> Subvention forfaitaire exceptionnelle de l'Etat pour la couverture de déficits d'exploitation de 1953 à 1955 à la suite de l'augmentation de charges de traitement et de retraite ..... » 40.000.000 Total ..... fr. 53.830.000	<hr/> 242.890.000
<b>Section 30. — Electrification Générale et Gaz.</b>			
437	10	Indemnités des employés temporaires .....	597.000
438	14	Frais de nettoyage .....	21.000
439	14	Frais de route et de séjour .....	40.000
440	14	Loyer .....	16.000
441	14	Frais de chauffage, éclairage, téléphone, bibliothèque, instruments, fournitures de bureau, port de lettres, honoraires et frais d'études, jetons de présence des membres du Conseil Supérieur de l'Electricité et indemnités diverses. (Sans distinction d'exercice) .....	70.000
442	29	Ristournes à faire aux syndicats intercommunaux de conduites d'eau et de tramways électriques sur la consommation de courant électrique. (Crédit non limitatif) .....	2.000.000
443	40	Subvention de l'Etat pour le raccordement des maisons isolées. (Sans distinction d'exercice) .....	1.700.000
444	14	Canalisation de la Moselle et aménagements hydro-électriques. (Sans distinction d'exercice) .....	100.000
445	14	Production et transport du gaz. Etudes, travaux préparatoires, fournitures de bureau, Conseil Supérieur du Gaz, frais de route et de séjour. (Sans distinction d'exercice) .....	200.000
			<hr/> 4.744.000
<b>Section 31. — Aviation.</b>			
446	10	Traitements des fonctionnaires et employés .....	1.198.000
447	10	Indemnités des employés temporaires .....	1.796.000
448	10	Salaires des artisans et ouvriers .....	1.321.000
449	14	Salaires du personnel chargé du nettoyage .....	42.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
450	{ 14 (51) (53)	Aéroport de Luxembourg : Entretien de l'infrastructure. — Matériel volant, mobilier et matériel, téléphone, éclairage, chauffage, entretien des véhicules, essence, assurance, frais de gestion et d'administration, loyers, indemnités et frais à payer pour accidents où la responsabilité de l'Etat est engagée, divers et imprévus. (Sans distinction d'exercice) .....	4.800.000
451		◇	
452	16	Parts contributives du Grand-Duché de Luxembourg aux frais de fonctionnement d'organismes internationaux. (Sans distinction d'exercice) .....	350.000
453	{ 14 15	Transports et tourisme aériens. — Etudes, matériel, bibliothèque, subsides à l'aviation sportive, propagande, frais d'expertise, cours de perfectionnement et de formation, frais judiciaires, honoraires, examens, frais de route et de séjour, divers et imprévus. (Sans distinction d'exercice) .....	250.000
			9.757.000
<b>Section 32. — Circulation et Transports sur route.</b>			
A. — Garage du Gouvernement.			
454	10	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires, y compris usure de vêtements .....	85.000
455	14	Frais de route .....	40.000
456	14	Entretien des voitures automobiles du Gouvernement, réparations, fournitures, etc. ....	580.000
457	53	Achats de nouvelles voitures automobiles .....	420.000
B. — Véhicules automoteurs, permis de conduire et divers.			
458	14	Indemnité de l'expert en automobiles .....	18.000
459	14	Permis de conduire des conducteurs, indemnités .....	387.000
460	14	Frais de route et de séjour .....	91.000
461	14	Aménagement et entretien des locaux destinés à servir à la réception des examens pratiques des candidats conducteurs de véhicules automoteurs ..	30.000
462	14	Frais de bureau, d'inspection, de location, d'entretien, de chauffage, de nettoyage, d'éclairage, d'assurance, de téléphone, de fournitures et de confection de plaques d'immatriculation. Dépenses diverses et imprévues. Indemnités pour usure de vêtements. (Sans distinction d'exercice) .....	80.000
463	{ 14 32	Dépenses des transports publics par autobus, y compris les transports pour ouvriers. Subventions, contrôle, etc. (Crédit non limitatif) .....	900.000
464	14	Commission de circulation. — Frais d'études, jetons de présence, etc. (Sans distinction d'exercice) .....	85.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
465	14	Propagande, publications, clichés, articles préventifs contre les accidents de la circulation routière, subsides, conférences. etc. (Sans distinction d'exercice).....	140.000
			2.856.000
		<b>Section 33. — Fonds communal et autres subventions aux communes.</b>	
466	19	Attributions aux communes en conformité des art. 73 et 74 de la loi du 26 novembre 1927 et de l'art. 9 de la loi du 19 juin 1929 .....	10.000.000
467	19	Subventions aux communes dont l'équilibre budgétaire est ébranlé par suite des allocations légales aux crédiérentiers ou de l'abattement accordé aux contribuables passibles de l'impôt commercial. (Crédit non limitatif).....	20.000.000
467bis	19	Subventions aux communes dont l'équilibre budgétaire est ébranlé par suite des charges résultant de la rétroactivité de la loi portant révision générale des traitements des employés communaux. (Crédit non limitatif) .....	2.000.000
			32.000.000
		<b>Section 34. — Travaux communaux.</b>	
468	49	Subsides aux communes pour construction et réparation d'églises, de maisons d'école et pour d'autres travaux et dépenses d'utilité communale.....	14.000.000
469	49	Subsides pour construction, entretien et réparation des chemins vicinaux...	1.000.000
470	49	Subsides pour l'acquisition d'immeubles dans l'intérêt de la réalisation de l'alignement de la voirie vicinale .....	100.000
471	14	Surveillance générale des conduites d'eau. — Crédits réservés à l'administration des Ponts et Chaussées, chargée par la loi de la construction et de la surveillance des conduites d'eau, pour l'étude de l'hydrologie du sol, pour l'achat d'appareils de contrôle et de mesure, pour le paiement de menues dépenses dans l'intérêt de réparations urgentes des conduites à surveiller par la dite administration .....	250.000
472	14	Etudes de projets concernant le parachèvement des distributions d'eau. — Frais de route et de séjour des membres du Conseil Supérieur des distributions d'eau indemnité du secrétaire .....	10.000
473	49	Subsides pour construction, entretien et réparation de distributions d'eau...	300.000
474	19	Subside au Syndicat des Tramways Intercommunaux du canton d'Esch.....	2.700.000
475	15	Emploi du produit de l'impôt spécial dans l'intérêt du service d'incendie. (Crédit non limitatif) .....	2.000.000
476	15	Subvention à la Fédération des Sapeurs-Pompiers du Grand-Duché.....	150.000
			20.510.000
		<b>Section 35. — Commissariats de district.</b>	
477	10	Traitements des commissaires et du personnel .....	1.736.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
478	10	Indemnités d'une employée temporaire et d'un aide de bureau.....	170.000
479	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage.....	50.000
480	14	Frais de route et de séjour; voitures automobiles: entretien, assurances, impôts, garage, etc.....	100.000
481	14	Frais de bureau.....	160.000
481bis	53	Frais d'acquisition de nouvelles machines de bureau.....	20.000
			2.236.000
<b>Section 36. — Contrôle de la comptabilité communale.</b>			
482	10	Traitements du personnel.....	727.000
482bis	10	Indemnité d'un employé temporaire.....	126.000
483	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage et du chauffage.....	40.000
484	14	Frais de route et de séjour; voiture automobile: entretien, assurances, impôts, garage, etc.....	70.000
485	14	Frais de bureau.....	48.000
485bis	53	Frais d'acquisition de nouvelles machines de bureau.....	30.000
			1.041.000
<b>Section 37. — Employés communaux.</b>			
486	19	Part de l'Etat dans les suppléments de traitement accordés aux employés communaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	2.000.000
486bis	19	Part de l'Etat dans les différences de triennales des employés communaux résultant de l'application de la loi du 28.7.1954 sur la revision des traitements des employés communaux. (Sans distinction d'exercice).....	8.500.000
487	31	Part contributive de l'Etat dans le paiement des frais de la caisse de prévoyance et de secours des employés communaux et des sages-femmes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	20.000.000
488	31	Contribution de l'Etat dans le paiement des frais de rachat des membres de la caisse de prévoyance des employés communaux et des sages-femmes. (Crédit non limitatif).....	2.500.000
489	14	Frais occasionnés par l'organisation de cours spéciaux professionnels aux secrétaires et receveurs communaux.....	15.000
			33.015.000
<b>Section 38. — Eaux et Forêts.</b>			
<b>A. Forêts.</b>			
490	10	Traitements du personnel.....	10.756.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
491	10	Indemnités des employés temporaires .....	875.000
492	10	Salaires des ouvriers et journaliers occupés à l'aménagement et au service forestier. Indemnités du personnel technique et des candidats forestiers. Indemnité spéciale pour la surveillance du Kammerwald et dépenses imprévues .....	206.000
493	10 14	Ecole forestière. — Frais occasionnés par l'organisation des cours pour les aspirants gardes forestiers. Indemnités des chargés de cours.....	40.000
494	10	Indemnité spéciale du conseiller technique. — Commissaire à l'exploitation des forêts .....	30.000
495	14	Subsides dans l'intérêt du perfectionnement et de la spécialisation des gardes généraux et candidats gardes généraux. — Subsides pour frais de stage à l'étranger .....	70.000
496	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage et du chauffage .....	140.000
497	14	Frais de route et de séjour. Voitures automobiles: Assurances, impôts, entretien, essence, loyers, etc. ....	400.000
498	53	Achat d'outils d'attache pour tracteur .....	100.000
499	14	Frais de bureau de la Direction et des cantonnements .....	160.000
499bis	53	Acquisition de nouvelles machines de bureau .....	70.000
500	14	Loyers des bureaux des cantonnements et du Service de l'Aménagement ...	44.000
501	14	Dépenses pour préparer les nouveaux plans d'aménagement des bois communaux et des domaines de l'Etat. Matériel de bureau. Acquisition d'une armoire métallique pour plans. Acquisition et réparation d'instruments géodésiques. Acquisition de bornes. Délimitation de forêts et de parcelles dans les bois domaniaux .....	50.000
502	14	Etablissement et entretien des pépinières forestières. Achat de semences...	640.000
503	14	Mesures à prendre contre l'invasion et la propagation du bostryche.....	30.000
504	14 51	Frais d'exploitation des coupes, frais d'entretien et de culture, y compris l'établissement des chemins de vidange .....	2.270.000
504bis	51	Travaux de consolidation d'une pente au domaine boisé dit « Juckelsbusch» .	pr mém.
505	70	Exécution de la loi sur la protection des bois. — Reboisement de terrains appartenant à des propriétaires n'ayant pas satisfait aux conditions leur imposées.	75.000
506	40	Subsides aux propriétaires pour boisements et reboisements effectués. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	400.000
507	14 50 51	Reconstitution et arrondissement des domaines forestiers de l'Etat. Rémunération d'un ancien garde particulier. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	500.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
508	14	Dépenses résultant de l'affiliation de l'Etat à l'association d'assurance mutuelle contre les risques d'incendies. Dépenses réelles pour mesures à prendre pour combattre les incendies. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000
509	14	Subside à la masse d'habillement des agents et préposés forestiers. Armement des agents et préposés forestiers .....	378.000
<b>B. — Pêche et Chasse.</b>			
510	10	Rémunérations des gardes-pêche .....	394.000
511	14	Frais de route et de séjour, entretien des motocyclettes .....	70.000
512	14	Pisciculture. — Exécution de la loi sur la pêche .....	320.000
513	43	Fermage de la pêche dans les eaux frontières entre le Grand-Duché et l'Allemagne. Part revenant à la régence de Trèves .....	p <sup>r</sup> mém.
514	14	Repeuplement des cours d'eau frontaliers et indigènes. — Installation de grils. — Versements sur le fonds spécial de la pêche. — Repeuplement extraordinaire de la Moselle. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	400.000
515	14	Subsides et dépenses pour la destruction des animaux nuisibles. — Estimation des dégâts causés par le gibier et arrangements à l'amiable. — Indemnisation des dommages causés par le gibier dans les bois domaniaux et au Kammerwald. — Chasses de police, assurance. (Sans distinction d'exercice).....	31.000
516	14	Versement au fonds spécial créé par l'art. 13 de la loi du 20.7.1925 sur l'amodiation de la chasse, du droit supplémentaire perçu sur les permis de chasse. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	600.000
517	16	Dépenses résultant de l'affiliation du Grand-Duché à différentes commissions internationales .....	33.000
			19.095.000
<b>Section 39. — Office Central du Logement.</b>			
518	10	Indemnités des employés temporaires .....	120.000
519	14	Salaire d'un concierge et d'une femme de charge .....	13.000
520	14	Jetons de présence et frais de voyage des membres .....	p <sup>r</sup> mém.
521	14	Frais de bureau et dépenses imprévues .....	5.000
			138.000
<b>Section 40. — Ministère de l'Intérieur. — Dépenses diverses. — Défense passive.</b>			
522	14	Entretien des cimetières militaires, y compris l'indemnité revenant au jardinier chargé de la surveillance et de l'entretien du cimetière militaire allemand à Sandweiler .....	130.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
523	14	Ordre de la Résistance 1940-1944. — Dépenses pour distinctions honorifiques. (Sans distinction d'exercice) .....	10.000
524	14 52 53	Dépenses résultant de la réalisation des mesures de défense passive. Subsidés dans le même but. Remboursement à l'Office Commercial du Ravitaillement des sommes avancées pendant l'année 1955 pour la constitution d'un stock de sécurité dans l'intérêt de la Protection Civile. (Crédit non limitatif)...	2.500.000
			2.640.000
		<b>Section 41. — Santé Publique.</b>	
525	10	Traitements des fonctionnaires .....	2.736.000
526	10	Indemnités des employés temporaires .....	5.421.000
		<b>Note.</b> Par dérogation à l'article 8 de la loi budgétaire le Gouvernement est autorisé à engager en 1955, pour le compte de la Maternité de l'Etat et du service de la radiophotographie, six employés temporaires, savoir : 1 sage-femme, 1 aide sage-femme, 3 puéricultrices et 1 assistante technique.	
527	10	Salaires du personnel ouvrier .....	3.372.000
528	14	Salaires du personnel chargé du nettoyage .....	316.000
529	14	Frais de route et de séjour .....	165.000
530	14	Indemnités pour cumuls et services extraordinaires .....	179.000
531	14	Sanatorium de Vianden. Indemnités compensatoires de logement .....	85.000
532	15	Collège médical. — Frais de bureau .....	5.000
533	14	Service du médecin-directeur de la Santé Publique. — Dépenses diverses .....	50.000
534	{ 14 53	Inspection sanitaire. — Organisation Acquisition de matériel et de machines de bureau. Acquisition d'une voiture de service. Dépenses diverses .....	200.000
535	{ 14 53	Maternité et Ecole d'accouchement. — Entretien des malades et des élèves. Cours de récapitulation. — Frais d'exploitation : acquisition de machines de bureau. — Dépenses diverses .....	3.400.000
536	30	Achat d'antiséptiques pour les sages-femmes au profit des indigents. Fourniture de désinfectants à des indigents. Achats de sérums curatifs et de vaccins. .	20.000
537	15	Fourniture de périodiques professionnels aux sages-femmes. Subsidés à l'association des sages-femmes et à d'autres associations d'auxiliaires médicaux. Subsidés dans l'intérêt de la formation d'auxiliaires médicaux .....	25.000
538	30	Suppléments de pension à des sages-femmes et autres pensionnés, n'ayant pas le caractère de fonctionnaires, relevant ou ayant relevé des services du Ministère de la Santé Publique .....	100.000



Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
539	14	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémies.— Indemnités pour déclaration de maladies contagieuses. — Prophylaxie des maladies contagieuses. ....	150.000
540	49 51	Travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique et subsides dans le même but. (Crédit non limitatif) .....	3.500.000
541	{ 40 49	Aménagement et construction de stations d'isolement. Subsides.....	400.000
542	{ 14 53	Laboratoire pratique de bactériologie, y compris l'inspection des boissons et denrées alimentaires. Acquisition de deux machines à écrire et de matériel de bureau spécial pour laboratoire .....	575.000
543	14	Organisation et exécution du service de désinfection. — Création de stations régionales de désinfection. (Crédit non limitatif) .....	190.000
544	14 15 30	Protection de l'enfance : Subsides dans l'intérêt de la protection des femmes en couches, des enfants en bas âge et de la jeunesse abandonnée, y compris un subside pour la Croix Rouge Luxembourgeoise. — Subsides en faveur de la médecine scolaire. — Cours pour gardes-malades. — Frais de participation à des congrès sanitaires, etc. — Dépenses diverses .....	1.500.000
545	53	Acquisition d'un car dentaire pour le service des écoles .....	pr mém.
546	14 15 30	Prophylaxie de la tuberculose, du cancer, des maladies vénériennes et des maladies évitables. Dépenses diverses : Subsides à la Ligue contre la Tuberculose et la Croix Rouge Luxembourgeoise. Subsides à des particuliers dans l'intérêt sanitaire. (Crédit non limitatif) .....	21.000.000
547	14	Prophylaxie de la tuberculose. — Frais d'exploitation du service de radiophotographie .....	150.000
548	14 53	Sanatorium de Vianden. — Frais d'exploitation et d'aménagement .....	5.900.000
548bis	53	Renouvellement d'un camion automobile .....	120.000
549	14 53	Sanatorium de Dudelange. — Frais d'exploitation. Acquisition de machines de bureau .....	2.000.000
550		◊	
551	30	Placements d'enfants chétifs au bord de la mer, dans des sanatoriums d'altitude ou ailleurs.....	1.400.000
552	15 16	Part du Grand-Duché dans les frais de l'Organisation mondiale de la Santé. Subside à la Société des Sciences médicales.....	245.000
553	14	Contrôle des denrées alimentaires, frais d'études, dépenses diverses.....	20.000
554	70	Médecins-stagiaires. — Prêts remboursables pour études aux cliniques universitaires, conformément aux dispositions de l'art. 28 de la loi du 5 août 1939	80.000
			53.304.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
		<b>Section 42. — Etablissement thermal, Sanatorium et Institut médical de Mondorf-Etat.</b>	
555	10	Indemnités du personnel .....	1.971.000
556	10	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Salaires du personnel ouvrier .	2.990.000
557	14	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Frais de route et de séjour du personnel .....	70.000
558	10	Indemnités pour services extraordinaires .....	25.000
559	14 53	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Frais d'exploitation .....	2.250.000
560	14	Sanatorium et Institut médical de Mondorf-Etat. — Frais d'exploitation .	115.000
			<hr/> 7.421.000
		<b>Section 43. — Maison de Santé d'Ettelbruck.</b>	
561	10	Traitements des fonctionnaires .....	9.724.000
562	10	Indemnités du personnel temporaire .....	5.312.000
563	10	Salaires du personnel ouvrier .....	191.000
564	14	Indemnités diverses .....	340.000
565	14	Indemnités compensatoires de logement .....	975.000
566	14 53	Entretien des pensionnaires, y compris ceux placés à la section neurologique ; éclairage, mobilier, entretien du parc et des plantations, travail thérapeutique des malades, exploitation de la ferme, bibliothèque, laboratoire, formation professionnelle, menues dépenses.....	9.400.000
567	53	Dépenses extraordinaires pour l'achat d'une échelle roulante .....	75.000
			<hr/> 26.017.000
		<b>Section 44. — Commissariat au Rapatriement.</b>	
568	10 14	Indemnités du personnel .....	325.000
569	14	Frais de bureau. — Frais de route et de séjour .....	35.000
570	14	Frais de rapatriement de personnes déplacées. Exhumations et transferts de corps. Dépenses diverses .....	150.000
			<hr/> 510.000
		<b>Section 45. — Education physique.</b>	
571	10	Traitements .....	214.000
572	14	Frais de route et de séjour .....	15.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
573	{ 14 15	Education physique. — Dépenses et subsides. Mise en exécution de l'arrêté grand-ducal du 8 octobre 1945 .....	1.300.000
574	14	Ecole Nationale d'Education Physique .....	200.000
575	14	Contrôle médical ; fiches médico-sportives et psycho-sportives .....	200.000
576	14	Trophée national .....	50.000
577	15	Préparation olympique .....	250.000
578	14	Frais de bureau .....	34.000
			2.263.000
<b>Section 46. — Administration des Services Agricoles.</b>			
<b>I. — Administration.</b>			
579	10	Traitements des fonctionnaires .....	8.471.000
580	10	Indemnités des employés temporaires .....	1.077.000
581	10	Salaires des artisans, mécaniciens, chauffeurs, ouvriers permanents occupés aux services des garages, ateliers, automobiles, pelles mécaniques, tracteurs, etc. ....	580.000
582	14	Salaires des ouvriers saisonniers .....	780.000
583	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage, etc. des bureaux de l'Administration des Services agricoles et des bureaux divisionnaires ...	227.000
584	14	Frais de route et de séjour, frais de déplacement, de déménagement, etc. ....	745.000
585	14	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires .....	110.000
586	14	Matériel de bureau, bibliothèque, frais d'adjudication, frais d'expositions, dépenses diverses et imprévues, affranchissement par forfait, etc. ....	300.000
587	53	Rééquipement en matériel de bureau .....	40.000
588	14	Loyers .....	213.000
589	14	Garages et ateliers. — Entretien, réparations, mise en marche des autos de service, camions, tracteurs, dragueuses, etc. ....	1.000.000
590	53	Rééquipement en matériel routier .....	600.000
591	{ 14 53	Aménagement et entretien des bâtiments, hangars et chantiers servant au remisage du matériel de l'Administration, équipement, etc. ....	100.000
592	14	Subside à la masse d'habillement des chefs-ouvriers, chefs d'équipes, chauffeurs, mécaniciens et ouvriers .....	70.000
593	14	Etude et confection de projets pour cours d'eau, voirie, etc., achats d'instruments géodésiques, opérations topographiques ; salaires des aides, etc. ...	25.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
II. — Génie rural.			
594	{ 40 49	Cours d'eau. — Subventions aux communes, associations syndicales et particuliers pour travaux de curage, de corrections, d'entretien et d'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables, couvertures et canalisations, etc. (Sans distinction d'exercice).....	6.000.000
595	{ 14 49	Epuration des cours d'eau. — Subventions pour la construction de stations d'épuration; dépenses pour éviter les mauvaises odeurs de l'Alzette; études de projets et travaux préparatoires, etc. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.250.000
596	14	Entretien des rivières frontalières non navigables ni flottables et notamment de l'Ahlbach à Mondorf; remboursement aux communes des frais avancés	250.000
597	{ 40 49	Dommages causés par les hautes eaux aux berges, barrages, écluses, propriétés bâties, etc. — Subventions .....	200.000
598	{ 40 49	Construction et réparation de ponts et de ponceaux, murs de soutènement, etc. — Subventions .....	450.000
599	14	Installation et entretien de postes limnimétriques, météorologiques et pluviométriques, frais d'acquisition de matériel, indemnités des observateurs, etc.	233.000
600	{ 40 49	Construction de chemins d'exploitation, remembrement parcellaire, frais de mutation, etc. Subventions aux communes et syndicats .....	175.000
601	{ 40 49	Entretien, redressement et mise en état de la voirie rurale non empierrée. Subventions aux communes et syndicats .....	300.000
602	{ 40 49	Rechargement et cylindrage de la chaussée empierrée de la voirie rurale. Subventions aux communes et syndicats .....	1.500.000
603	{ 40 49	Confection, entretien et réparation des revêtements superficiels, goudronnage, etc. Subventions aux communes et syndicats .....	1.000.000
604	40	Travaux d'assainissement, de drainage et d'irrigation. Subventions d'installation de conduites d'eau d'un intérêt collectif dans les parcs à bétail, etc....	2.000.000
605	40	Construction de silos, de citernes à purin et de fumières. — Subventions. ...	500.000
606	40	Améliorations hygiéniques des étables et des poulaillers. Subventions .....	700.000
III. — Service Agronomique.			
A. — Service de la production végétale.			
607	{ 14 (32)	Dépenses dans l'intérêt de l'amélioration des cultures; contrôle officiel des semences, sélection généalogique, etc. Subsidés divers .....	100.000
608	14	Dépenses dans l'intérêt de la lutte contre les ennemis des cultures. — Achat de fongicides et d'insecticides. — Accessoires de pulvérisateurs, etc. — Impression de tracts .....	50.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
609	14	Dépenses résultant de l'étude et de l'établissement d'un projet de construction d'un bâtiment avec chambre de désinfection des végétaux. Exécution de la Convention Internationale pour la protection des végétaux .....	p <sup>r</sup> mém.
610	15	Dépenses dans l'intérêt de la protection des oiseaux utiles.— Subsidés à la L.L.P.O. — Subsidés à la Société Protectrice des animaux .....	30.000
611	14	Dépenses résultant de l'exécution de la convention internationale pour la protection des végétaux (F.A.O.) et celle de l'Organisation Européenne pour la protection des plantes (E.P.P.O.). — Essais à titre de propagande et de démonstration .....	45.000
612	{ 14 32	Subsidés divers, dépenses diverses et imprévues dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture, subventions dans les primes à payer en vertu de contrats conclus pour l'assurance-grêle .....	150.000
B. — Service de la production animale.			
613	14	Organisation de concours beurriers, propagande en faveur du beurre et du lait de marque, contrôle laitier, équipement du laboratoire, dépenses diverses.	65.000
614	15	Subvention à la Fédération des Herd-Books Luxembourgeoise pour l'organisation et l'exécution du contrôle laitier et beurrier .....	255.000
615	32	Amélioration des espèces bovine, porcine et caprine : primes de concours, primes de conservation, primes d'entretien, indemnités des membres de la commission d'expertise, etc. Subventions pour l'organisation des concours d'élite, dépenses diverses. (Sans distinction d'exercice) .....	325.000
616	15	Subvention à l'Union des Sociétés Avicoles du Grand-Duché de Luxembourg	120.000
617	32	Subventions dans l'intérêt de la production et de la commercialisation des œufs .....	50.000
618	{ 14 32	Centre d'insémination artificielle ; achèvement des travaux, subvention dans l'intérêt de l'exploitation du centre. (Sans distinction d'exercice) .....	p <sup>r</sup> mém.
619	{ 14 32	Amélioration de la race chevaline.— Subventions, primes de concours et de stations, indemnités des membres de la commission d'expertise ; dépenses diverses, etc. .....	450.000
C. — Service de la mécanique agricole.			
620	{ 14 40	Essais de machinisme en agriculture. Démonstrations pratiques sur les champs et organisation de cours instructifs ; acquisition de matériel d'essais et de contrôle ; subventions dans l'achat de machines et matériel agricoles modernes à utiliser en coopération .....	200.000
D. — Service de l'arboriculture et de l'horticulture.			
621	{ 14 (32)	Organisation d'essais, matériel de contrôle, subventions d'encouragement, etc. ....	70.000
622	{ 15 40	Arboriculture fruitière. Subventions dans l'intérêt de la production et du conditionnement des fruits .....	100.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
623	14 15	Apiculture. — Fédération des Unions d'Apiculteurs, organisation de conférences, encouragement aux coopératives pour l'utilisation du miel; subventions, etc.	60.000
624	15	Jardins ouvriers; subventions à la Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer.....	145.000
625	15	Horticulture. — Subvention à la Fédération des horticulteurs professionnels pour l'organisation de conférences et de démonstrations pratiques.....	30.000
		E. — Service de la mutualité agricole.	
626	40	Subventions pour la construction et l'aménagement de bâtiments de coopératives agricoles.....	200.000
			31.341.000
		<b>Section 47. — Enseignement agricole.</b>	
627	10	Ecole agricole et station de chimie agricole. — Traitements des fonctionnaires	3.175.000
628	10	Ecole agricole, station de chimie agricole, vulgarisation agricole. — Indemnités du personnel temporaire.....	880.000
629	10	Ecole agricole, station de chimie agricole, enseignement ménager agricole. — Salaires des ouvriers.....	113.000
630	14	Id. — Salaires des femmes de charge.....	97.000
631	10	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires.....	11.000
632	14	Frais de route et de séjour.....	62.000
633	14	Bibliothèques, matériel de bureau, primes d'assurance contre les accidents du personnel, etc. ....	85.000
634	14	Loyers.....	80.000
634bis	53	Station de chimie agricole: acquisitions et installations nouvelles.....	45.000
635	14	Enseignement agricole et ménager agricole: acquisition de matériel pour l'enseignement et les collections; fournitures diverses.....	100.000
636	14 30	Subsides au profit des élèves de l'Ecole agricole et de l'Ecole ménagère agricole à Mersch. — Excursions agricoles. — Bourses d'études au profit des élèves nécessiteux.....	550.000
637	{ 14 32	Service de vulgarisation agricole: subsides aux fermes démonstratives reconnues par le Ministère de l'Agriculture (indemnités, frais de route et de séjour, subsides, divers). — Cours spéciaux, notamment cours d'hiver et cours de laiterie, acquisitions et dépenses diverses.....	750.000
638		◊	
639	14	Organisation de champs d'essai, sélection des plants de pommes de terre....	75.000
640	15	Subside en faveur de l'enseignement ménager agricole privé.....	160.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
641	14	Station de chimie agricole. — Acquisition d'instruments, d'ustensiles et de réactifs.....	150.000
642	14	Essais culturaux sur les différents types de sols du pays en vue de la détermination des normes de fertilité .....	75.000
			6.408.000
<b>Section 48. — Dépenses diverses dans l'intérêt de l'Agriculture.</b>			
643	10	Fonds d'Améliorations agricoles: traitement .....	56.000
644	10	Indemnités du personnel temporaire des services des marchés et débouchés agricoles .....	1.425.000
645	14	Salaire d'une femme de charge (occupée aux services des marchés agricoles).	41.000
646	14	Frais de route et de séjour .....	75.000
647	10	Indemnités spéciales pour services extraordinaires .....	30.000
648	14	Frais de bureau, bibliothèque, etc. ....	150.000
649	14	Loyers .....	43.000
650	14	Département de l'Agriculture. — Service automobile (entretien, essences, huiles, pièces de rechange) .....	80.000
651	14	Id. — Jetons de présence des membres des différentes commissions d'études et d'experts .....	15.000
652	16	Cotisations dues aux organismes agricoles internationaux .....	336.000
653	14 15	Frais d'exécution du régime des marchés agricoles. — Subsidés à la Fédération des sociétés d'assurances contre la perte du bétail, rémunération des vétérinaires et indemnités revenant aux membres de la commission d'expertise des animaux de boucherie .....	695.000
654	32	Fonds d'améliorations agricoles. Différence entre le taux d'intérêts des prêts et celui des obligations émises sous la garantie de l'Etat.....	45.000
655	14	Recrutement de la main-d'oeuvre agricole .....	80.000
656	30	Subventions pour la formation d'ouvriers agricoles luxembourgeois en exécution de l'art. 6 de l'arr. gr.-d. du 21 février 1945 portant réglementation de la main-d'oeuvre agricole. (Sans distinction d'exercice) .....	1.000.000
657	32	Participation de l'Etat, par voie de subventions, au paiement des intérêts d'emprunts contractés ou à contracter par les associations agricoles et des agriculteurs ou par la Ligue nationale Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer, ainsi que les membres de cette Ligue dans l'intérêt de la restauration de l'habitat, de l'amélioration des moyens d'exploitation, de la reprise du bien paternel et d'autres investissements agricoles .....	1.400.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
658	15 (40)	Subventions dans l'intérêt d'actions ou d'institutions spéciales en faveur de l'équipement technique et économique de l'Agriculture afin d'augmenter la productivité agricole et d'améliorer les conditions d'écoulement des produits agricoles et horticoles (notamment aménagement de fermes pilotes, construction de silos à pommes de terre et à grain, amélioration des herbages, généralisation de l'emploi de semences sélectionnées, rationalisation des méthodes d'élevage et d'exploitation du bétail, recherches, études et conférences agricoles et horticoles, stages techniques, cours spéciaux et comptabilité agricole, création d'institutions d'écoulement de produits agricoles et horticoles). (Sans distinction d'exercice) .....	1.800.000
658bis	15	Enseignement horticole : Subventions à la Fédération horticole professionnelle luxembourgeoise dans l'intérêt de l'enseignement horticole et de la vulgarisation de connaissances techniques (vulgarisation, cours d'hiver, acquisition de matériel, dépenses diverses) .....	200.000
659	40	Subsides dans l'intérêt de pertes ou d'abatage de bétail. (Crédit non limitatif).	350.000
			7.821.000
<b>Section 49. — Police sanitaire du bétail.</b>			
660	10	Traitements des fonctionnaires .....	1.511.000
661	10	Indemnités du personnel temporaire du laboratoire vétérinaire .....	165.000
662	14	Laboratoire vétérinaire. — Salaire d'une femme de charge.....	54.000
663	14	Frais de route et de séjour .....	245.000
664	14	Frais de bureau des vétérinaires-inspecteurs .....	24.000
665	14	Laboratoire vétérinaire. — Dépenses diverses : verreries, produits chimiques et sérologiques, réparation des instruments, primes d'assurance.....	110.000
666	14	Id. — Frais de bureau, bibliothèque, etc. ....	27.000
667	14	Id. — Entretien, réparation, essences, assurance de la camionnette de service	30.000
668	{ 14 40	Police sanitaire du bétail. — Frais d'exécution de la loi du 29 juillet 1912 sur la police sanitaire du bétail (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	6.000.000
669	14	Frais d'inspection des viandes .....	200.000
670	40	Subsides dans l'intérêt de la lutte collective contre la tuberculose bovine et de l'assainissement des étables infectées .....	1.500.000
671	14	Achat de vaccins, toxines, sérums et désinfectants. — Installations sanitaires à la frontière. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	600.000
672	40	Subsides pour pertes de bétail essayées à la suite de la fièvre charbonneuse et du typhus contagieux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	20.000
			10.486.000



Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
<b>Section 50. — Viticulture.</b>			
673	10	Station viticole. — Traitements des fonctionnaires .....	621.000
674	10	Rémunération des travaux d'un expert technique occupé à la Station viticole.	118.000
675	10	Station viticole. — Salaires des ouvriers .....	800.000
676	{ 10 14	Indemnités pour services extraordinaires .....	49.000
677	14	Station viticole. — Frais de route et de séjour .....	40.000
678	14	Id. — Frais de bureau, de bibliothèque, etc. ....	10.000
678bis	53	Id. — Acquisition d'une machine à écrire .....	10.000
679	{ 14 15	Enseignement viticole. — Organisation de cours d'hiver, vulgarisation de connaissances techniques viticoles, subsides, indemnité du personnel, dépenses diverses .....	75.000
680	14	Exploitation de la Station viticole. ....	190.000
681	14	Achat de porte-greffes .....	260.000
682	40	Améliorations viticoles ; reconstitution, à l'aide de plants de vignes greffées, des vignes en terrasses ; reconstitution des vignes en coteau et en plaine à l'occasion et dans le cadre d'un remembrement parcellaire .....	500.000
683	{ 14 40	Subventions pour études et expériences dans l'intérêt de la lutte contre les gelées tardives .....	400.000
684	{ 40 49	Construction de chemins d'exploitation et de rigoles dans les vignes. Subventions aux communes et syndicats .....	600.000
685	{ 40 49	Réfection et entretien de la voirie rurale dans les vignes ; rigoles, etc. Goudronnage. Subventions aux communes et syndicats .....	700.000
686	{ 32 40	Subventions dans l'intérêt de l'assainissement financier des caves coopératives de la Moselle et de l'écoulement des vins .....	5.990.000
687	{ 15 40	Subventions dans l'intérêt d'actions ou d'institutions spéciales en faveur de l'équipement technique et économique de la viticulture, notamment propagande en faveur de l'écoulement des vins, essais viticoles et oenologiques..	550.000
688	16	Cotisation du Grand-Duché à l'Office International du vin à Paris .....	76.000
689	30	Part contributive de l'Etat à l'alimentation d'un Fonds viticole à créer par une disposition législative .....	p <sup>f</sup> mém.
690	14	Frais d'exécution de la loi du 24 juillet 1909 sur le régime des vins et boissons similaires. Frais de service du contrôle des vins et de la marque nationale du vin .....	125.000
			11.114.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
		<b>Section 51. — Travail et Sécurité Sociale.</b>	
691	14	Frais occasionnés aux examens de fin d'apprentissage et aux examens de maîtrise ; frais et subsides relatifs à la promotion ouvrière, à des expositions nationales du Travail et à la formation des cadres de l'Economie nationale. (Sans distinction d'exercice) .....	1.000.000
692	15	Part contributive de l'Etat dans les frais d'organisation des élections quadriennales pour la Chambre de Travail et la Chambre des Employés Privés....	p <sup>r</sup> mém.
693	{ 14 30 (70)	Secours aux chômeurs complets et partiels ; cotisations pour l'assurance-maladie des chômeurs ; frais de salaire et autres frais occasionnés par l'organisation de travaux de chômage ; octroi de prêts et de subventions en vue de la création de nouveaux emplois ou du maintien d'anciens emplois ; subsides pour l'éducation et la rééducation professionnelle dans les branches économiques dépourvues d'une main-d'œuvre nationale suffisante. Taxes postales ayant trait aux versements par chèque-postal. Salaires du personnel ouvrier chômeur ; indemnités pour charge d'enfants, primes de l'assurance contre la maladie, les accidents, l'invalidité et la vieillesse. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	2.500.000
694	14	Part. contributive de l'Etat dans les frais occasionnés par le recrutement de la main-d'œuvre à l'étranger. (Sans distinction d'exercice) .....	40.000
695	30	Prestations de naissance. — Exécution de l'arrêté grand-ducal du 8 juillet 1948 étendant aux non-salariés de nationalité luxembourgeoise le bénéfice des prestations de naissance prévues par l'art. 9 de la loi du 20 octobre 1947 concernant les allocations familiales pour les salariés. — Prise en charge par l'Etat des primes de naissance versées aux salariés. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	18.500.000
		Détail :	
		a) Prestations de naissance aux non-salariés et employés fr. 9.000.000	
		b) Prestations de naissance aux salariés ..... » 9.500.000	
		Total ..... fr. 18.500.000	
695bis	31	Allocations familiales. — Subventions à la Caisse de compensation pour Allocations familiales afin de lui permettre d'adapter en 1955, en attendant le vote de la loi afférente, les allocations familiales du secteur privé (salariés) au secteur public. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	10.000.000
696	31	Allocations familiales. — Subventions à la Caisse de compensation pour Allocations familiales afin de lui permettre d'étendre en 1955, en attendant le vote de la loi afférente, aux non-salariés le bénéfice d'allocations familiales. (Crédit, non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	25.000.000
697	14	Etude des questions sociales, enquêtes, conférences, congrès, cours à l'étranger, dépenses diverses, réadaptation des invalides de guerre et des rapatriés. Indemnités spéciales allouées à des experts chargés de travaux spéciaux au secrétariat de la Commission permanente du Traité de Bruxelles et du secrétariat de la Commission sociale permanente .....	90.000
698	14	Indemnité du secrétaire de la Commission d'experts relative à l'étude de différents projets sociaux .....	140.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
699	15 16	Contribution du Grand-Duché aux frais du comité intergouvernemental provisoire pour les migrations d'Europe. — Frais de participation à l'Association Internationale d'Orientation professionnelle, cotisation annuelle de la section luxembourgeoise de l'Association Internationale pour le Progrès social...	132.000
			57.402.000
		<b>Section 52. — Office National du Travail.</b>	
700	10	Traitements des fonctionnaires .....	1.803.000
701	10	Indemnités des employés temporaires .....	3.117.000
701bis	10	Indemnités diverses. (Sans distinction d'exercice) .....	40.000
702	10	Salaires des ouvriers du cadre temporaire .....	179.000
703	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage .....	65.000
704	14	Frais de route et de séjour et indemnité pour masse d'habillement allouée au contrôleur placeur pour les minières et au chauffeur-mécanicien .....	110.000
705	14	Frais d'entretien du laboratoire psycho-technique et acquisition de matériel complémentaire et propagande pour l'orientation professionnelle .....	22.000
706	14	Autres dépenses. — Frais de bureau .....	300.000
706bis	53	Acquisition de deux machines à écrire et d'armoires cartothèques en tôle..	40.000
707	14	Loyer .....	102.000
708	14	Frais d'entretien .....	15.000
709	14	Entretien de la voiture automobile et de la motocyclette .....	50.000
			5.843.000
		<b>Section 53. — Inspection du Travail et des Mines. — Office National de Conciliation. — Conférence Nationale du Travail.</b>	
		A. Inspection du Travail et des Mines.	
710	10	Traitements des fonctionnaires .....	1.055.000
711	10	Indemnités des employés temporaires .....	1.388.000
711bis	10	Indemnité spéciale du contrôleur-ouvrier pour les Chemins de fer détaché à l'Inspection du Travail et des Mines .....	15.000
712	10	Salaires d'un ouvrier du cadre temporaire .....	105.000
713	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage .....	32.000
714	14	Sommes fixes pour frais de bureau .....	39.000
715	14	Indemnité pour masse d'habillement des contrôleurs et du chauffeur-mécanicien	30.000
716	14	Assurance spéciale contre les risques d'accidents des agents contrôleurs.....	7.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
717	14	Frais de route et de séjour .....	210.000
718	14	Conseil supérieur des Mines .....	12.000
719	14	Autres dépenses. — Frais de bureau .....	90.000
720	14	Loyer .....	53.000
721	14	Frais d'entretien .....	5.000
722	14	Autres dépenses. — Entretien de la voiture-automobile .....	62.000
723	14	Cadastre du terrain minier de la zone concessible ; rectification de l'abornement ; dépenses diverses et imprévues ; opérations géodésiques .....	p <sup>f</sup> mém.
724	14	Propagande anti-accidents, primes pour actes de courage et de dévouement.	50.000
725	14	Etude de l'enrichissement des minerais. (Crédit non susceptible de transfert).	p <sup>f</sup> mém.
726	14 53	Frais d'installation d'un office de contrôle technique chargé du contrôle obligatoire technique et périodique de certains établissements et installations dangereux (exécution des dispositions de l'art. 24 de l'arrêté grand-ducal du 26 mars 1945 concernant la réorganisation de l'Inspection du Travail et des Mines) .....	p <sup>f</sup> mém.
B. Office National de Conciliation.			
727	14	Indemnité du secrétaire .....	10.000
728	14	Remboursement pour perte de salaire et frais de voyage .....	15.000
729	14	Frais de bureau .....	5.000
C. Conférence Nationale du Travail.			
730	15	Indemnité du secrétaire .....	3.000
731	15	Frais de route et de séjour et indemnités pour perte de salaire .....	50.000
732	15	Frais de bureau .....	40.000
733	15	Subventions .....	100.000
			3.376.000
Section 54. — Inspection des Institutions sociales.			
734	10	Traitements des fonctionnaires .....	900.000
735	10	Indemnités des employés temporaires .....	360.000
736	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage et du chauffage .....	31.000
737	14	Frais de route et de séjour .....	40.000
738	14	Frais de bureau .....	65.000
			1.396.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
		<b>Section 55. — Caisse de compensation pour allocations familiales près l'Établissement d'Assurance contre la Vieillesse et l'Invalidité.</b>	
739	10	Traitements du personnel .....	2.584.000
740	12	Pensions .....	151.000
741	10	Indemnités des employés temporaires .....	191.000
742	14	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage .....	27.000
743	14	Frais de route et de séjour .....	10.000
744	14	Frais de bureau .....	1.300.000
745	14	Dépenses pour location d'immeubles .....	p <sup>r</sup> mém.
745bis	53	Acquisitions nouvelles .....	40.000
			4.303.000
		<b>Section 56. — Service des Allocations familiales près la Caisse de pension des employés privés.</b>	
746	10	Traitements des fonctionnaires .....	66.000
747	10	Indemnités des employés .....	774.000
748	14	Salaires du personnel occupé du chauffage, du nettoyage et de travaux physiques accessoires .....	18.000
749	14	Frais de route et de séjour. — Autres frais .....	110.000
			968.000
		<b>Section 57. — Conseil Supérieur et Conseil Arbitral des Assurances Sociales.</b>	
		A. Conseil Supérieur des Assurances sociales.	
750	10	Traitements du personnel .....	p <sup>r</sup> mém.
750bis	14	Indemnité du secrétaire .....	16.000
751	14	Salaire du concierge et part de l'État aux Assurances sociales .....	52.000
752	14	Frais de route et de séjour. — Frais de bureau .....	10.000
753	14	Vacations, indemnités, remboursements pour perte de salaire et honoraires aux experts .....	150.000
		B. — Conseil arbitral des Assurances sociales.	
754	10	Traitements des fonctionnaires .....	593.000
755	10	Indemnités des employés temporaires .....	141.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
756	14	Salaire du personnel occupé du nettoyage .....	18.000
757	14	Frais de route et de séjour du personnel.....	9.000
758	14	Frais de bureau .....	33.000
758bis	53	Acquisitions nouvelles .....	18.000
759	14	Indemnités, remboursements pour perte de salaire et honoraires des experts.	150.000
			1.190.000
		<b>Section 58. — Caisses régionales de maladie. — Caisses de maladie régies par la loi du 29 août 1951.</b>	
		<i>— Organismes d'intérêt public —</i> (Crédits non susceptibles de transfert)	
		1. Caisses régionales de maladie.	
760	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement des caisses régionales de maladie (dépenses de personnel) .....	6.075.000
760bis	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement des caisses régionales de maladie (dépenses de matériel et autres) .....	1.316.000
		II. Caisse de maladie des fonctionnaires et employés publics.	
761	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement de la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés publics (dépenses de personnel) .....	542.000
761bis	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement de la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés publics (dépenses de matériel et autres).....	184.000
		III. Caisse de maladie des employés privés.	
762	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement de la Caisse de maladie des employés privés (dépenses de personnel) .....	550.000
762bis	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement de la Caisse de maladie des employés privés (dépenses de matériel et autres) .....	445.000
		IV. Caisse de maladie des fonctionnaires et employés communaux.	
763	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement de la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés communaux (dépenses de personnel) .....	221.000
763bis	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement de la Caisse de Maladie des fonctionnaires et employés communaux (dépenses de matériel et autres) .	62.000
			9.395.000
		<b>Section 59. — Office des Assurances sociales.</b>	
		<i>— Organisme d'intérêt public —</i>	
764	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de personnel).	14.671.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
765	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de matériel et autres) .....	5.600.000
766	31	Participation de l'Etat aux frais de prestation. — Subsidés, subventions, etc. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	307.585.000
		Détail :	
		I. Assurance-accidents, section industrielle .....	fr. 13.780.000
		II. Assurance-accidents, section agricole et forestière » .....	2.245.000
		III. Assurance-vieillesse-invalidité .....	» 291.560.000
		Total .... fr.	307.585.000
766bis	31	Exécution de l'arrêté grand-ducal du 29 mai 1952 concernant la restitution dans leurs droits d'assurance des travailleurs déplacés affiliés à l'Etablissement d'assurance contre la vieillesse et l'invalidité (3 <sup>e</sup> tranche). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	10.000.000
766ter	31	Intérêts annuels sur le certificat de la Dette publique émis au profit de l'Etablissement d'Assurance contre la vieillesse et l'invalidité (Loi du 24.4.1954, art. VIII). (Intérêts dus du 1.5.1954 au 31.12.1955) .....	p <sup>r</sup> mém.
766-4	31	Subvention pour la période allant du 1.1.1953 au 30.4.1954 (Loi du 24.4.1954, art. VIII). (Sans distinction d'exercice) .....	11.733.000
			349.589.000
		<b>Section 60. — Caisse de Pension des Employés Privés.</b>	
		— Organisme d'intérêt public —	
767	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de personnel).	1.424.000
768	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de matériel et autres) .....	546.000
769	{ (30) 31	Participation de l'Etat dans les frais de prestation. — Part de l'Etat dans les pensions. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	30.125.000
			32.095.000
		<b>Section 61. — Mutualités. Commission supérieure d'encouragement des sociétés de secours mutuels.</b>	
770	15	Indemnité du secrétaire .....	12.000
771	15	Frais de route et de séjour. — Frais de bureau .....	17.000
772	15	Acquisition d'une multiplicatrice .....	15.000
773	30	Subsidés aux sociétés de secours mutuels. — Frais de participation à l'Association Internationale de la Mutualité et à la Fédération nationale de la Mutualité française .....	300.000
			344.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
		<b>Section 62. — Enseignement primaire et normal.</b>	
		<b>A. — Inspectorat. — Commission d'Instruction.</b>	
774	10	Inspecteur principal et inspecteurs d'arrondissement. Traitements .....	1.677.000
775	14	Sommes fixes pour frais de bureau .....	87.000
776	14	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc. ....	250.000
777	10	Primes de brevet et indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires	110.000
778	14	Commission d'Instruction. — Jetons de présence .....	10.000
779	14 {(19)	Inspecteurs d'écoles et Commission d'Instruction. — Dépenses de service, achat de livres, subsides pour achat de matériel d'enseignement pour les écoles primaires et dépenses diverses concernant l'enseignement primaire.	185.000
		<b>B. — Office du film scolaire.</b>	
780	10	Traitements des fonctionnaires .....	299.000
781	10	Indemnité d'un employé temporaire .....	91.000
782	10	Salaire d'un ouvrier .....	120.000
783	14	Frais de route et de séjour .....	30.000
784	10 14	Indemnités pour cumuls et services extraordinaires .....	10.000
785	14 53	Matériel et dépenses diverses .....	480.000
		<b>C. — Personnel enseignant des Ecoles primaires.</b>	
786	10	Traitements du personnel enseignant des écoles primaires et primaires supérieures. (Sans distinction d'exercice) .....	133.135.000
787	14	Frais de route et de séjour des membres des diverses commissions d'études.	10.000
788	15	Rémunérations du personnel enseignant engagé temporairement dans les écoles d'organisations philanthropiques (Préventoria, garderies, orphelinats). — Subsides et indemnités .....	250.000
789	19	Transport des enfants venant de localités trop éloignées d'une école. — Subsides	90.000
790	10	Primes de brevet des instituteurs et institutrices. (Sans distinction d'exercice).	1.900.000
791	19	Subsides dans l'intérêt du remplacement du personnel enseignant. (Sans distinction d'exercice) .....	1.800.000
792	19	Subsides aux communes en faveur des cours postsecondaires .....	1.600.000
792bis	19	Organisation de l'enseignement du 4 <sup>e</sup> degré. Subsides aux communes en vue de l'installation et de l'outillage d'ateliers. (Sans distinction d'exercice)..	200.000
793	19	Organisation de cours postsecondaires agricoles. — Subsides et dépenses diverses	34.000



Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
794	14 19	Subsides en faveur d'écoles d'adultes et frais d'inspection de ces écoles et des cours postsecondaires. — Subsides aux communes en faveur de cours spéciaux donnés aux écoles primaires supérieures par des personnes étrangères au personnel enseignant .....	120.000
		D. — Divers.	
795	14	Bibliothèque pédagogique .....	40.000
796	15	Subsides aux mouvements de jeunesse .....	260.000
796bis	15	Subside extraordinaire à la Luxembourg Boy-Scouts Association en vue de la participation luxembourgeoise au Jamborée Mondial de 1955 au Canada.	100.000
797	30	Oeuvre des Pupilles de la Nation .....	1.500.000
798	14	Education artistique dans le cadre de l'enseignement primaire et secondaire.	50.000
799	15	Education extrascolaire. — Subsides et dépenses diverses .....	80.000
800	14	Subsides dans l'intérêt de voyages d'études, de cours de perfectionnement et de stage .....	300.000
		E. — Ecoles Normales.	
801	10	Traitements des fonctionnaires .....	1.852.000
802	10	Indemnité d'une employée temporaire .....	65.000
803	14	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage .....	39.000
804	10	Indemnités variables : chargés de cours spéciaux, tenue des silences, remplacements, primes de brevet, etc. ....	240.000
805	14 53	Matériel et dépenses diverses .....	225.000
806	14	Loyers. — Location de l'immeuble pour l'installation de l'École normale d'institutrices et de l'internat du même établissement .....	405.000
807	30	Bourses d'études aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices .....	26.000
808	30	Subsides aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices qui fréquentent les écoles normales .....	200.000
809	14	Stage des aspirants-instituteurs et des aspirantes-institutrices. Indemnités et subsides .....	30.000
		F. — Institut des sourds-muets.	
810	10	Traitements des fonctionnaires .....	284.000
811	14	Salaires des femmes de charge .....	23.000
812	14	Frais de route et de séjour .....	20.000
813	10	Primes de brevet et indemnités diverses .....	75.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
814	14	Location de plusieurs salles pour l'installation de l'Institut des sourds-muets .	56.000
815	{ 14 30	Entretien des élèves, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des sourds-muets . . . . .	250.000
		G. — Etablissement d'aveugles.	
816	10	Traitements et indemnités fixes des fonctionnaires . . . . .	404.000
817	{ 10 14	Primes de brevet et indemnités variables . . . . .	61.000
818	{ 14 30	Frais d'entretien, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des aveugles . . . . .	600.000
818bis	53	Acquisition d'un camion . . . . .	160.000
		H. — Etablissement de Betzdorf.	
819	{ 15 30	Subsides et dépenses de surveillance dans l'intérêt du placement de personnes arriérées à l'établissement de Betzdorf . . . . .	4.600.000
			154.433.000
		<b>Section 63. — Enseignement professionnel.</b>	
		A. — Ecole d'Artisans de l'Etat.	
820	10	Traitements des fonctionnaires . . . . .	5.788.000
821	10	Indemnités des employés temporaires . . . . .	2.113.000
822	14	Salaires des hommes et des femmes de charge . . . . .	272.000
823	14	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc. . . . .	10.000
824	{ 10 14	Indemnités diverses . . . . .	370.000
825	14	Acquisition d'outillage pour les ateliers, alimentation des collections, frais du service intérieur, assurances et dépenses diverses . . . . .	850.000
825bis	53	Acquisitions extraordinaires d'appareils et de machines . . . . .	150.000
826	30	Bourses pour élèves méritants . . . . .	120.000
826bis	14	Part de l'Etat dans les frais d'aménagement de locaux pour l'hébergement provisoire d'élèves de l'Ecole d'artisans et des C.T.S. en attendant la création d'un internat . . . . .	100.000
827	14	Bourses de voyage au profit du personnel enseignant et des élèves . . . . .	30.000
		B. — Ecole professionnelle de l'Etat à Esch-s-Alz.	
828	10	Traitements et indemnités fixes des fonctionnaires . . . . .	4.836.000
829	10	Rémunération des employés temporaires . . . . .	312.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
830	14	Salaires des hommes et femmes de charge .....	344.000
831	14	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc. ....	15.000
832	{ 10	Indemnités diverses .....	120.000
	{ 14		
833	{ 14	Matériel et dépenses diverses .....	460.000
	{ 53		
833bis	14	Bourses de voyage au profit du personnel enseignant et des élèves.....	20.000
834	14	Taxes d'eau et service de nettoyage .....	45.000
		C. — Centres d'enseignement professionnel de l'Etat.	
835	10	Traitements et indemnités fixes des fonctionnaires .....	5.726.000
836	10	Rémunération des employés temporaires .....	1.051.000
837	14	Salaires du personnel chargé du nettoyage, du chauffage, etc. ....	114.000
838	14	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc.....	200.000
839	{ 10	Indemnités diverses .....	300.000
	{ 14		
840	{ 14	Matériel et dépenses diverses .....	240.000
	{ 53		
841	{ 15	Subsides aux élèves pour frais de déplacement et subsides à la Commission administrative de l'Ecole Hôtelière. (Crédit non limitatif).....	200.000
	{ 30		
842	14	Loyer des salles pour le Centre de Luxembourg .....	100.000
843	30	Subsides pour la formation professionnelle.....	50.000
		D. — Ecoles des Mines, Cours techniques, Cours professionnels, etc.	
844	15	Ecoles des Mines et cours techniques pour adultes, y compris les subsides pour élèves nécessiteux fréquentant ces cours et écoles .....	222.000
845	15	Subsides en faveur des cours professionnels organisés par la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et d'autres organisations professionnelles dans l'intérêt de l'éducation professionnelle du commerce, de l'industrie et de l'artisanat .....	60.000
846	15	Subsides dans l'intérêt de la formation professionnelle des enfants arriérés ou inadaptés.....	200.000
847	15	Cours pour jeunes filles organisés par l'Etat. — Indemnités fixes .....	1.540.000
848	15	Subside à l'Ecole professionnelle et ménagère de Luxembourg-Verlorenkost pour loyer, chauffage, éclairage, etc. des locaux occupés par les cours professionnels pour jeunes filles organisés par l'Etat .....	300.000
849	15	Ecoles professionnelles et ménagères et cours spéciaux pour jeunes filles, y compris les subsides pour les élèves nécessiteuses fréquentant ces cours et écoles, les subsides pour études ménagères à l'étranger, ainsi que les subsides accordés dans l'intérêt des jeunes filles de la classe ouvrière désireuses de se perfectionner dans la coupe .....	234.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
850	14	Service scolaire de préorientation professionnelle. Indemnités, conférences, publications et frais d'administration .....	150.000
851	14	Bibliothèque professionnelle de l'Etat .....	20.000
852	15	Subsides pour les Bibliothèques professionnelles du plat pays.....	25.000
			26.687.000
<b>Section 64. — Enseignement secondaire et supérieur.</b>			
A. — Lycées classiques, Lycées de garçons et Lycées de jeunes filles.			
853	10	Traitements des fonctionnaires .....	49.847.000
854	10	Rémunération des employés temporaires .....	3.426.000
855	14	Salaires des hommes et femmes de charge .....	533.000
856	14	Frais de route et de séjour ; frais de déménagement, etc. ....	20.000
857	{ 10	Indemnités diverses .....	400.000
	{ 14		
858	{ 14	Matériel et dépenses diverses concernant l'enseignement secondaire et supérieur. Subsides pour accidents du personnel et d'élèves durant les heures de classe et lors d'excursions scolaires .....	1.800.000
	{ 53		
859	14	Service des médecins scolaires aux établissements d'enseignement secondaire et normal .....	75.000
B. — Divers.			
860	14	Subsides dans l'intérêt d'études et de voyages pédagogiques, de cours de perfectionnement et de stages à l'étranger du personnel enseignant.....	100.000
861	15	Associations estudiantines. — Subsides et frais divers .....	370.000
862	14	Frais de publication de manuels scolaires et d'autres ouvrages édités par le Ministère de l'Education Nationale. (Crédit non limitatif) .....	400.000
863	{ 30	Subsides pour études secondaires et supérieures .....	2.300.000
	{ 70		
864	30	Frais de location de douze chambres d'étudiants à la Fondation Biermans- Lapôte à Paris. — Subside pour les frais généraux .....	180.000
865	{ 14	Relations culturelles avec l'étranger. — Bourses d'études, subsides et frais divers .....	450.000
	{ 15		
	{ 16		
866	{ 14	Frais résultant de l'affiliation du Grand-Duché de Luxembourg à l'UNESCO ; contribution, indemnités, dépenses diverses .....	310.000
	{ 16		
867	{ 10	Honoraires des membres des jurys et des commissions d'examens et autres frais y relatifs. (Crédit non limitatif) .....	2.500.000
	{ 14		
868	14	Dépenses occasionnées par l'étude de réorganisation de l'enseignement second- aire, normal et primaire .....	20.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
868bis	15	Part contributive du Grand-Duché au fonctionnement de l'école secondaire de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (indemnités et dépenses diverses) .....	p <sup>r</sup> mém. 62.731.000
<b>Section 65. — Arts et Sciences.</b>			
<b>A. — Musée de l'Etat.</b>			
869	10	Traitements des fonctionnaires .....	264.000
870	10	Indemnités des employés temporaires .....	892.000
871	14	Salaires des hommes et des femmes de charge .....	373.000
872	14	Frais de route et de séjour .....	10.000
873	14	Aménagement et frais d'entretien et de conservation des collections et de la bibliothèque du Musée d'histoire naturelle .....	130.000
874	14	Recherches scientifiques du musée d'histoire naturelle. Etablissement d'une carte phyto-sociologique .....	70.000
875	14	Aménagement et frais d'entretien et de conservation des collections et de la bibliothèque du Musée d'histoire et Musée de folklore .....	300.000
876	14	Musées régionaux. — Subsidés et dépenses .....	15.000
877	14		
878	14	Frais généraux (Fournitures de bureau, frais de transport, entretien de l'auto de service et dépenses diverses) .....	125.000
878bis	53	Acquisition d'une nouvelle machine à écrire .....	12.000
879	14	Frais d'organisation d'expositions temporaires par les différentes sections du Musée et le Service d'éducation esthétique .....	120.000
880	53	Acquisition d'œuvres d'art et de collections artistiques .....	120.000
881	53	Acquisition de collections historiques .....	50.000
882	53	Acquisition de collections scientifiques .....	30.000
<b>B. — Bibliothèques et Archives.</b>			
883	10	Bibliothèque Nationale. Traitements des fonctionnaires .....	237.000
884	10	Id. — Indemnités des employés temporaires .....	570.000
885	14	Salaires des ouvriers et femmes de charge .....	80.000
886	14	Frais d'administration .....	440.000
887	53		
887	14	Id. — Loyer. — Frais de location de l'immeuble sis à Luxembourg 14a, Boulevard Royal, pour l'installation de la Bibliothèque Nationale .....	260.000

Art.	Code	LIBELLE	Crédits pour 1955
888	14 53	Bibliothèque du Gouvernement. — Acquisitions, alimentation, reliures, matériel, taxes, indemnités et dépenses imprévues .....	150.000
889	14	Archives du Gouvernement. — Indemnités et salaires .....	420.000
890	{ 14 53	Id. — Acquisitions, matériel, outillage, frais de conservation, subsides dans l'intérêt de recherches aux archives de l'étranger et autres dépenses.....	150.000
C. — Divers.			
891	15	Encouragements aux arts et aux productions littéraires, artistiques et scientifiques .....	1.200.000
892	15	Rédaction et édition du dictionnaire luxembourgeois .....	75.000
893	15	Concerts publics, semaines d'études nationales et internationales, conférences et autres manifestations scientifiques et artistiques : frais d'organisation et de participation (Subsides et dépenses diverses) .....	225.000
894	14	Subsides dans l'intérêt de voyages d'études et de recherches scientifiques...	30.000
895	19	Conservatoire de musique de Luxembourg (Subside).....	80.000
895bis	49	Id. — Subside extraordinaire en vue de l'achat d'un orgue d'étude.....	100.000
896	19	Subside éventuel au Théâtre de la Ville de Luxembourg .....	120.000
897	15	Théâtre populaire et manifestations de folklore et d'art populaire. — Subsides et autres dépenses .....	120.000
898	{ 14 19 52	Entretien ordinaire des monuments historiques. Subsides et autres dépenses .....	1.600.000
899	14	Commission des Sites et Monuments nationaux. Commission de surveillance pour les bâtiments religieux. (Jetons de présence, indemnités, frais de route et de séjour, loyers et dépenses diverses) .....	40.000
900	{ 19 49	Subsides dans l'intérêt de l'aménagement artistique des églises.....	150.000
901	14	Cinémas. — Jetons de présence, frais de route et de séjour revenant aux membres et au secrétaire de la Commission de surveillance et autres frais y relatifs .....	85.000
			8.718.000
<b>Section 66. — Famille et Population.</b>			
902	{ 14 15	Dépenses d'organisation et de fonctionnement des services pour la famille et la population. Subsides aux conseils de famille locaux .....	400.000
903	{ 15 30	Aide familiale. — Subsides aux organisations et aux familles .....	750.000
904	{ (40) 14 15	Education familiale. — Subsides et frais divers .....	850.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
905	14	Publications dans l'intérêt de l'éducation des parents .....	150.000
			2.150.000
		<b>Section 67. — Etablissements pénitentiaires et Maisons d'éducation.</b>	
906	10	Traitements des fonctionnaires .....	8.702.000
907	10	Indemnités des employés temporaires .....	778.000
908	14	Salaires du personnel auxiliaire et des aides de garde engagés temporairement près les différents établissements .....	1.791.000
909	14	Frais de route et de séjour .....	70.000
910	{ 10	Indemnités diverses .....	723.000
	{ 14		
911	14	Indemnités compensatoires de logement .....	580.000
912	14	Frais de bureau des différents établissements, y compris les frais de téléphone.	130.000
913	14	Entretien des détenus et des pupilles, loyers, courant électrique, lumière, force motrice, menues dépenses du ménage, frais généraux, taxes, etc., enseignement et réadaptation sociale, traitement médical des détenus .....	5.800.000
914	53	Acquisitions nouvelles pour les différents établissements .....	500.000
915	{ 14	Dépenses relatives au travail des détenus et des pupilles dans les différents établissements .....	700.000
	{ 53		
916	{ 14	Réparations, aménagement, construction et entretien des bâtiments et du mobilier des différents établissements .....	300.000
	{ 52		
917	14	Service de défense sociale .....	120.000
918	{ 14	Protection de l'enfance .....	200.000
	{ 30		
919	14	Frais pharmaceutiques, frais du service médical et de clinique du personnel des différents établissements .....	195.000
920	{ 14	Frais d'hospitalisation, de clinique, etc. des détenus et des pupilles qui, pour cause de maladie ou d'accident doivent être transportés dans une clinique, la maternité ou un autre établissement d'hospitalisation et qui ne sont pas à même de porter les frais en résultant .....	75.000
	{ 30		
921	30	Crédit dans l'intérêt du patronage des condamnés libérés et des enfants moralement abandonnés. (Crédit non limitatif) .....	40.000
922	14	Droits d'accise et de distillation dus par la colonie pénitentiaire agricole de Givenich et la Maison d'éducation et d'apprentissage pour garçons de Dreibern et impôt sur le chiffre d'affaires dû sur les produits vendus par les Etablissements Pénitentiaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	85.000
923	14	Prisons cantonales. — Entretien des locaux et des meubles, frais d'entretien et de nourriture des détenus, commissions cantonales, etc. (Sans distinction d'exercice) .....	17.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
924	{ 14 15	Service de défense sociale. — Subsidés et subventions .....	160.000
924bis	53	Raccordement de la Maison d'éducation et d'apprentissage pour garçons de Dreibern à la conduite d'eau de Wormeldange .....	p <sup>r</sup> mém.
			20.966.000
<b>Section 68. — Assistance sociale.</b>			
925	{ 15 30	Subsidés pour les oeuvres de bienfaisance et de solidarité sociale. Subsidés dans l'intérêt de la bienfaisance publique. (Crédit non limitatif) .....	2.450.000
926	{ 15 30	Subsidés dans l'intérêt du placement d'enfants dans des établissements spéciaux. — Entretien d'enfants indigents à la colonie thermale de Mondorf-les-Bains ou ailleurs .....	450.000
927	30	Secours du chef de pertes essayées par suite d'accidents ou d'événements imprévus ; secours particuliers ; secours urgents et secours de route ; subventions diverses. — Rentes permanentes à des personnes n'ayant pas droit à une pension. — Secours extraordinaires et suppléments de rente aux créditeurs des assurances sociales. — Aide aux familles nombreuses. (Crédit non limitatif)	7.000.000
928	30	Part contributive de l'Etat dans les frais d'entretien de diverses catégories d'indigents indigènes exposés tant dans le pays qu'à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	7.000.000
929	30	Remboursement de frais tombant à charge de l'Etat du chef de l'entretien d'indigents étrangers et indigènes dont le domicile de secours n'a pu être déterminé. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	3.500.000
930	{ 15 30	Remboursement de secours avancés à des Luxembourgeois en pays étranger. — Subsidés à des sociétés de bienfaisance à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	300.000
931	14	Assistance sociale. — Fourniture d'ouvrages, de brochures, d'imprimés, frais d'études et dépenses diverses .....	5.000
			20.705.000
<b>Section 69. — Hospice du Rham.</b>			
932	10	Traitements des fonctionnaires .....	1.458.000
933	{ (10) 14	Indemnités du personnel temporaire .....	1.138.000
934	{ 10 14	Salaires du personnel ouvrier .....	1.284.000
935	14	Indemnités compensatoires de logement .....	80.000
936	{ (10) 14	Indemnités diverses .....	250.000
937	{ 14 53	Entretien des pensionnaires, mobilier, enterrements, entretien des promenades et des plantations, denrées pour les cours de cuisine scolaire, etc., frais résultant d'études aux écoles professionnelles, de la mise en apprentissage des pupilles et de la surveillance des enfants placés ; transports .....	6.900.000



Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
938	53	Hospice du Rham. — Acquisition d'une voiture-autobus, de 2 machines à laver et de 3 essoreuses. ....	400.000
938bis	14	Matériel d'école, y compris les frais de plusieurs excursions de la population. — Musée et bibliothèque scolaire. — Frais de bureau .....	140.000
			11.650.000
		<b>Section 70. — Maisons de retraite.</b>	
939	10 14	Indemnités et salaires .....	1.000.000
940	14 52 53	Frais d'aménagement et d'exploitation. — Renouvellement d'une voiture automobile de service. — Frais d'entretien de personnes placées. — Dépenses diverses .....	5.280.000
			6.280.000
		<b>Section 71. — Affaires Economiques et Tourisme.</b>	
		<b>A. — Affaires Economiques.</b>	
941	10	Traitements .....	200.000
942	10	Indemnités des employés temporaires .....	3.760.000
943	14	Jetons de présence, indemnités et autres frais .....	270.000
944	14	Dépenses diverses, abonnements à des périodiques et bibliothèques, essences, huiles, réparations et entretien des voitures de service, location d'autos, etc.	160.000
944bis	53	Frais d'acquisition d'une nouvelle voiture de service (jeep) .....	140.000
945	15 30 32	Subsides en faveur des métiers et du commerce de détail .....	1.750.000
946	30 32	Subventions en faveur d'entreprises industrielles en vue du maintien de leur viabilité économique et de la sauvegarde du plein-emploi. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	6.000.000
947	32 40	Subsides dans l'intérêt d'actions ou d'institutions spéciales en faveur de l'équipement technique et commercial afin d'augmenter la productivité et d'améliorer les conditions d'écoulement des produits de la petite et moyenne industrie .....	100.000
948	14 40	Primes pour stimuler l'acquisition par les nouveaux ménages de mobilier de fabrication luxembourgeoise et frais relatifs au service. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	5.000.000
949	32 (40)	Subventions structurelles dans l'intérêt du ravitaillement et de l'équipement de la production. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	250.000.000
949bis	32	Subvention à la Caisse de compensation pour combustibles .....	29.000.000
950	16	Parts contributives du Ministère des Affaires Economiques aux Organisations et Institutions Internationales. (Sans distinction d'exercice) .....	294.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
<b>B. — Expansion Economique et Touristique.</b>			
951	14	Propagande, sous toutes ses formes, en faveur de l'expansion économique et touristique (frais et subsides); participation à des foires et expositions et organisation de pareilles manifestations; acquisition du matériel d'exposition; acquisition et édition de matériel de propagande (dépliants, brochures de renseignements, films, photos, appareils et matériel pour leur confection); prospection des marchés; participation à des congrès. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	3.650.000
951bis	14	Frais relatifs aux travaux préparatoires en vue de la participation du Grand-Duché à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1958. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	200.000
951ter	32	Subsides destinés à favoriser la vente des produits industriels luxembourgeois au Congo Belge et aux pays étrangers au moyen du système de vente en consignation; facilités de crédit à accorder aux exportateurs luxembourgeois et participation à l'assurance crédit. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	1.500.000
952	{ 14 15	Agents et agences à l'étranger rendant des services à notre expansion économique et touristique (frais et subsides).....	500.000
953	16	Parts contributives du Ministère du Tourisme aux Organisations et Institutions internationales .....	170.000
954	14	Réaménagement et signalisation des sentiers touristiques .....	150.000
955	{ 15 30 40	Subsides en faveur des différents organismes luxembourgeois s'intéressant particulièrement au développement du Tourisme (tourisme de la jeunesse, tourisme social, Syndicats d'Initiative) .....	915.000
956	15	Crédit mis à la disposition de l'Office Luxembourgeois de Tourisme (frais de fonctionnement et de propagande) .....	1.950.000
			305.709.000
<b>Section 72. — Services d'Études et de Documentation Economiques.</b>			
957	10	Traitements des fonctionnaires .....	1.095.000
958	10	Indemnités des employés temporaires .....	946.000
959	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage et du chauffage .....	32.000
960	14	Frais de route et de séjour .....	15.000
961	14	Frais d'impression; frais de documentation; frais d'acquisition de matériel de bureau et frais d'entretien des machines de bureau; frais de port et d'affranchissement .....	365.000
			2.453.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
<b>Section 73. — Office de la Statistique Générale.</b>			
962	10	Traitements des fonctionnaires .....	1.520.000
963	10	Indemnités des employés temporaires .....	327.000
964	10	Indemnités du personnel auxiliaire .....	200.000
965	14	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage .....	33.000
966	14	Frais de route et de séjour .....	55.000
967	14	Frais de bureau ; frais d'impression; travaux statistiques courants .....	310.000
968	14	Travaux périodiques et extraordinaires .....	550.000
968bis	14	Part incombant au Gouvernement luxembourgeois dans les frais relatifs à l'établissement de budgets familiaux dans le cadre de l'action sociale de la CECA .....	500.000
			3.495.000
<b>Section 74. — Caisse de Pension des Artisans.</b> — Organisme d'intérêt public —			
969	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de personnel).	420.000
970	15	Participation de l'Etat aux frais de fonctionnement (dépenses de matériel et autres) .....	241.000
971	31	Part de l'Etat en vertu de l'art. 31 de la loi du 21 mai 1951 .....	p <sup>r</sup> mém.
			661.000
<b>Section 75. — Reports d'exercices précédents.</b>			
972		◊	
<b>Section 76. — Adaptation des rémunérations au coût de la vie. — Révision des traitements. — Cotisations diverses. — Divers.</b> (Crédits communs)			
973	10 12	Cotisations à payer (par l'Etat) aux diverses Caisses de Maladie pour les fonctionnaires et retraités de l'Etat. (Crédit non limitatif) .....	9.000.000
Détail :			
I. <i>Fonctionnaires</i> :			
Fonctionnaires civils (cotisation 1%) .....			fr. 4.600.000
Fonctionnaires militaires de la gendarmerie et de l'Armée (cotisation 3%) .....			» 1.810.000
Agents de la police (cotisation 3%) .....			» 550.000
Fonctionnaires des Etablissements pénitentiaires (cotisation 3%) .....			» 240.000
Total .....			fr. 7.200.000
II. <i>Retraités</i> ; (cotisation 1%) .....			» 1.800.000
Total .....			fr. 9.000.000

Art.	Code	LIBELLE	Crédits pour 1955
974	{ 10 14	Remboursements à faire par les différents services publics aux services des allocations familiales. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)..	1.500.000
975	30	Subsides à la Caisse de maladie des fonctionnaires et employés publics à titre de remboursement des prestations faites en cas d'accident professionnel des fonctionnaires et employés y affiliés. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	300.000
975bis	10	Revision des indemnités des employés temporaires .....	2.500.000
		<b>Note.</b> Ce crédit sera réparti sur les articles émergeant les indemnités des employés temporaires.	
975ter	10	Avancement des expéditionnaires au grade de commis-aux-écritures. ....	300.000
		<b>Note.</b> Ce crédit sera réparti sur les articles émergeant des traitements.	
			13.600.000
		<b>Section 77. — Restants d'exercices antérieurs.</b>	
		<b>Note générale :</b> Les restants d'exercice inscrits à cette section permettent, quel que soit le libellé :	
		1) de régler des paiements en suspens se rapportant à des exercices antérieurs et	
		2) d'imputer des ordonnances de paiement provisoires.	
		Gouvernement.	
976	14	Paiements et régularisations divers .....	800.000
976bis	53	Remplacement des deux centrales téléphoniques séparées du Ministère des Affaires Economiques par une centrale unique .....	465.000
976ter	{ 14 30	Dépenses diverses faites ou ordonnées par le Gouvernement en exil. (Crédit non limitatif) .....	10.000
977		Ministère des Affaires Etrangères.	
		Ministère de la Justice.	
978	14	Indemnité due par l'Etat par suite de la réquisition en 1945 d'une voiture automobile au profit de l'Office des Crimes de guerre .....	24.000
		Ministère de l'Education Nationale.	
979	14	Institut des sourds-muets. — Entretien des élèves, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des sourds-muets .....	1.000
		Ministère de la Force Armée.	
980		Ministère des Finances.	
981	53	Enregistrement et Domaines. — Acquisition de deux appareils de photocopie.	145.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
981bis	14	Douanes. — Aménagement, entretien, ameublement, chauffage, éclairage des immeubles ou parties d'immeubles affectés au service de l'administration.  Ministère des Travaux Publics.	60.000
982	51	Mondorf-Etat. — Travaux de gros-œuvre pour la construction d'une piscine pour non-nageurs. — Etablissement d'un jardin d'acclimatation avec volière au kurpark .....	950.000
982bis	51	Maison de Santé à Ettelbruck. — Travaux d'aménagement des préaux et des alentours du nouveau pavillon .....	650.000
		Ministère des Transports.	
983	14	Circulation et transports sur route. — Indemnités revenant en 1954, aux examinateurs des candidats-conducteurs de véhicules automoteurs.....	25.000
		Ministère de l'Intérieur.	
984	39	Remboursement aux communes des allocations aux évacués .....	100.000
		Ministère de la Santé Publique.	
985	{ 51 53	Maison de cure d'Echternach pour femmes et jeunes filles .....	507.000
985bis	14	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémies. — Indemnités pour déclaration de maladies contagieuses. Prophylaxie des maladies contagieuses.....	9.000
		Ministère de l'Agriculture et de la Viticulture.	
986	14	Remboursement, au profit de la commune de Mecher, d'une partie des sommes dues en 1949 à titre de salaires revenant aux prisonniers de guerre allemands occupés par cette commune et indûment versées à l'administration de l'Enregistrement et des Domaines à Wiltz.....	11.000
986bis	43	Indemnisation des propriétaires allemands dont les chevaux ont été enlevés en 1945 par des ressortissants luxembourgeois et vendus au profit du Trésor..	150.000
		Ministère du Travail et de la Sécurité sociale.	
987	15	Caisse de Pension des Employés privés. Heures supplémentaires effectuées en 1954 dans l'intérêt du recalcul des pensions d'après les dispositions de la loi du 24.4.1954.....	125.000
987bis	15	Office des Assurances sociales. Application des nouvelles dispositions de l'article 282 du Code des Assurances sociales modifié par la loi du 24 avril 1954.....	602.000
987ter	14	Ministère du Travail et de la Sécurité sociale. Indemnité spéciale allouée à un fonctionnaire chargé du Secrétariat de la Commission spéciale permanente pendant les années 1953 et 1954.....	12.000
987-4	14	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale. — Inspection des Institutions sociales. — Reliquat de frais de bureau se rapportant à l'exercice 1954..	6.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
		Ministère de l'Assistance sociale.	
988	14 53	Frais d'exploitation de l'Hospice du Rham .....	742.000
		Ministère des Affaires Economiques et du Tourisme.	
989	15	Caisse de Pensions des Artisans. — Frais occasionnés par la communication des revenus professionnels par l'Administration des Contributions.....	12.000
990 à 1000		◊	
			<u>5.406.000</u>
		Total des dépenses du Chapitre III . . . .	<u><u>3.406.783.000</u></u>

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
<b>Chapitre IV. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.</b>			
Section 78. — Travaux et dépenses extraordinaires à payer notamment moyennant les recettes provenant de l'émission d'emprunts.			
A. — Bâtiments Publics.			
1001	51	Maisons de retraite, construction de maisons, aménagement et frais divers. Acquisition de terrains et d'immeubles (6 <sup>e</sup> crédit). (Sans distinction d'exercice).....	12.000.000
1002	40	Maisons de retraite. — Fondation Pescatore. — Participation de l'Etat aux frais d'agrandissement et d'aménagement de la Fondation (3 <sup>e</sup> subvention)...	600.000
1003	51	Construction d'un groupe de logements pour gendarmes à Luxembourg- Verlorenkost ; construction d'un 2 <sup>e</sup> groupe en vue d'y loger les bureaux de la gendarmerie (7 <sup>e</sup> crédit). (Sans distinction d'exercice).....	10.000.000
1004	51	Construction d'un bâtiment central à Luxembourg. Continuation des travaux. (Sans distinction d'exercice).....	17.000.000
1004bis	51	Construction d'un second bâtiment central à Luxembourg. Transformation de l'immeuble sis Place d'Armes. Etudes et petits travaux.....	500.000
1005	51	Construction à Wiltz d'un sanatorium pour femmes. (Sans distinction d'exercice)	200.000
1006	51	Maternité Charlotte. exhaussement d'une aile.....	3.596.000
1007	51	Immeuble logeant la Direction du Cadastre à Luxembourg-Belair. — Divers travaux d'agrandissement. Construction d'une nouvelle aile (premier crédit)	2.000.000
1008	14 50	Acquisition d'un terrain pour la construction d'une école ménagère agricole ; étude du projet.....	100.000
1009	{52 53	Installation de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier à Luxembourg. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	500.000
1010	51	Construction d'un bâtiment central pour les besoins de l'Administration des C.F.L. (Sans distinction d'exercice).....	8.000.000
1011	61	Construction d'une nouvelle gare à Esch-sur-Alzette. (Sans distinction d'exercice)	7.000.000
1012- 1017		◇	
B. — Ponts et Chaussées.			
1018	51	Aménagement des itinéraires à trafic international d'après les directives de la Déclaration sur la construction de grandes routes de trafic international signée à Genève le 16 septembre 1950, ainsi que les dépenses accessoires, divers et imprévus. (Sans distinction d'exercice).....	30.000.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
1019	51	Travaux internationaux à intérêt commun .....	50.400.000
1020	51	Aménagement du Boulevard de ceinture de la Ville de Luxembourg.....	1.000.000
1021	51 52	Remise en état de la voirie de l'Etat et des chemins repris après la suppression des lignes de tramways et des chemins de fer à voie étroite. (Sans distinction d'exercice) .....	8.000.000
1022	49 51 52	Suppression des lignes de tramways sur divers tronçons de la voirie de l'Etat. Subsidés. (Sans distinction d'exercice).....	2.000.000
1023	51	Construction d'un P. I. à Lallange (1 <sup>er</sup> crédit). (Sans distinction d'exercice)..	2.500.000
C. — Ministère de l'Intérieur.			
1024	49	Participation de l'Etat aux travaux de parachèvement des distributions d'eau du pays. (9 <sup>e</sup> crédit). (Sans distinction d'exercice).....	19.000.000
1025	49	Subsidés extraordinaires à allouer aux communes dans l'intérêt de la construction de conduites d'eau. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	9.000.000
1026	50	Eaux et Forêts. — Reconstitution et arrondissement des domaines forestiers de l'Etat : acquisitions importantes et extraordinaires. (Crédit non limitatif)	2.000.000
D. — Administration des P.T.T.			
1027	51	Automatisation intégrale du réseau téléphonique du Pays (5 <sup>e</sup> tranche). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	100.000.000
1027bis	51	Pose de câbles à paires symétriques et d'un câble audio avec équipement terminaux. (Sans distinction d'exercice).....	1.400.000
1028	51	Agrandissement des bâtiments du Service technique des Postes, sis rue de Hollerich, n° 17.....	8.000.000
E. — Electrification.			
1029	62	Participation de l'Etat dans une Société de Transport du Gaz.....	1.500.000
1030	51	Aménagement hydro-électrique de la Haute-Sûre en amont d'Esch-s.-Sûre.. <b>Note.</b> Le Gouvernement est autorisé à engager, pour la durée des travaux, le personnel technique temporaire qui est nécessaire pour permettre l'aménagement hydro-électrique de la Haute-Sûre en amont d'Esch-sur-Sûre et la construction d'une centrale hydro-électrique avec dépendances et lignes de transmission sur la Basse-Sûre près de Rosport. Le nombre de ces engagements ne pourra être supérieur à 6. Les dépenses afférentes sont à payer à charge du «Fonds spécial des prêts consentis au titre du Plan Marshall».	p <sup>r</sup> mém.
1031	51	Construction d'une centrale hydro-électrique avec dépendances et lignes de transmission sur la Basse-Sûre près de Rosport .....	p <sup>r</sup> mém.
1032	51	Construction d'un réseau d'interconnexion de 65.000 V. ....	100.000



Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
F. — Aviation.			
1033	51	Aéroport de Luxembourg. — Etudes, emprises, aménagements, bâtiments, hangars, logements de service, installations de sécurité et de contrôle, matériel volant, mobilier et matériel. (Sans distinction d'exercice).....	12.000.000
1034	51	Aéroport de Luxembourg. — Travaux d'aménagement extraordinaires. (Crédit non limitatif) .....	58.000.000
1034bis	40	Subside à la Société Luxembourgeoise de navigation aérienne (Luxembourg Airlines) pour la reprise de ses services européens.....	1.500.000
1034ter	70	Crédit de garantie affecté à l'exploitation d'une ligne Luxembourg-Reykjavik par la Société Luxembourgeoise de navigation aérienne (Luxembourg-Airlines)	p <sup>r</sup> mém.
G. — Services agricoles.			
1035	49	Epuration des eaux de l'Alzette. — Construction, agrandissement et perfectionnement de dispositifs d'épuration à effectuer par les communes ou groupes de communes ci-après : Esch, Schifflange, Dudelange, Bettembourg et Luxembourg. — Subventions. (Sans distinction d'exercice) (2 <sup>e</sup> crédit)... L'article 10 de la présente loi budgétaire autorise le Ministre des Finances à instituer un fonds spécial destiné à recevoir la somme de 15 millions de francs inscrite à l'article 1056 du budget de 1954 et la somme de 15 millions de francs inscrite à l'article 1035 du Budget de 1955.	15.000.000
H. — Santé Publique.			
1036	49 51	Travaux sanitaires. — Contribution de l'Etat à la construction d'une clinique pour enfants et subsides aux communes d'Ettelbruck, Steinfort, Luxembourg et Esch-s.-Alzette, dans l'intérêt de la construction de cliniques .....	12.000.000
1036bis	51 52 53	Maison de cure à Echternach pour femmes et jeunes filles. — Travaux d'aménagement et de mise en état (2 <sup>e</sup> crédit). (Sans distinction d'exercice).....	1.500.000
			396.396.000
<b>Section 79. — Constructions, réparations et travaux se rapportant à des biens du domaine public et autres détruits ou endommagés par faits de guerre.</b>			
A. Ponts et Chaussées.                      C. Services Agricoles. B. Bâtiments Publics.                      D. Arts et Sciences.			
A. — Ponts et Chaussées.			
1037	51	Réparation des dégâts causés par faits de guerre à la voirie de l'Etat, ainsi que les dépenses accessoires, divers et imprévus. (Sans distinction d'exercice)..	4.500.000
1038	49	Réparation des dégâts causés par faits de guerre à la voirie vicinale, ainsi que les dépenses accessoires, divers et imprévus. (Sans distinction d'exercice)	5.000.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
1039	51	Réparation des dégâts causés par faits de guerre aux ouvrages d'art de la voirie en général, ainsi que les dépenses accessoires, divers et imprévus. (Sans distinction d'exercice) .....	40.000.000
		B. — Bâtiments publics.	
1040	51	Travaux nécessités à la suite des dégâts causés par l'occupant à la propriété de l'Etat et ses dépendances. (Sans distinction d'exercice) .....	1.000.000
1041	51	Lycée classique à Diekirch. — Réparation et mise en état de la maçonnerie, de la toiture, des installations sanitaires et du chauffage central, de la menuiserie, du carrelage, de la peinture, etc. ....	1.000.000
1042	51	Abbaye d'Echternach. — Continuation des travaux de reconstruction, couverture, zinguerie, plafonnage, carrelage, installations électriques et sanitaires, peintures, etc. (Sans distinction d'exercice) .....	2.000.000
1043	51	Reconstruction des annexes de l'ancienne abbaye d'Echternach. — (4 <sup>e</sup> crédit). (Sans distinction d'exercice) .....	1.500.000
1044	51	Reconstruction de la rotonde de l'ancienne Abbaye d'Echternach hébergeant le préau couvert du lycée classique ainsi que 2 logements de service. (Sans distinction d'exercice) .....	p <sup>r</sup> mém.
1045	51	Reconstruction et aménagement du bloc dit «Gendarmerie» faisant annexe de l'ancienne abbaye d'Echternach et hébergeant les bureaux et logements de service pour gendarmes ainsi que les locaux pour la nouvelle centrale de chauffe desservant l'ensemble de l'abbaye avec ses annexes. (Sans distinction d'exercice) .....	p <sup>r</sup> mém.
		C. — Services agricoles.	
1046	{ 40 49 51	Reconstruction agricole. — Dommages de guerre, etc. causés aux cours d'eau, ponts et ponceaux, à la voirie rurale, aux champs et prés, vignobles, parcs à bétail, etc. (Sans distinction d'exercice) .....	700.000
		D. — Arts et Sciences.	
1047	{ 49 51	Restauration et reconstruction de monuments historiques endommagés ou détruits par la guerre. — Subsidés et autres dépenses. (Sans distinction d'exercice) .....	2.400.000
			58.100.000
		<b>Section 80. — Offices des Dommages de Guerre et de la Reconstruction.</b>	
		A. — Office des Dommages de Guerre.	
1048	10	Traitements des fonctionnaires et des fonctionnaires détachés .....	672.000
1049	10	Indemnités des employés temporaires .....	10.953.000
1050	10	Salaire du chauffeur .....	98.000
1051	14	Salaires du personnel occupé du nettoyage, chauffage et salaire du portier. .	190.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
1052	14	Frais de route et de séjour .....	270.000
1053	14	Frais d'expertises et de contrôle d'expertises : frais d'entretien, de location et de renouvellement d'autos. (Sans distinction d'exercice) .....	2.000.000
1054	14	Honoraires d'avocats et frais de justice. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	75.000
1055	14	Frais de bureau, imprimés, journaux, annonces, matériel, médicaments et instruments pour le service médical, mobilier, téléphones, affranchissement par forfait des lettres et colis de service, location de la case postale, entretien et nettoyage des locaux de service et dépenses imprévues .....	430.000
1055bis	53	Acquisition de machines de bureau .....	30.000
1056	14	Loyers. — Frais de location de l'immeuble et du garage. (Crédit non limitatif).	120.000
1057	14	Frais occasionnés par le fonctionnement des diverses commissions .....	110.000
1058	{ 30 40 49	Crédits mis à la disposition de l'Office des Dommages de Guerre. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	190.000.000
		<b>Note.</b> Une partie de ces dépenses pourra être payée sous forme de Bons du Trésor.	
		B. — Office de la Reconstruction.	
1059	10	Traitements des fonctionnaires .....	511.000
1060	10	Indemnités du personnel temporaire .....	8.812.000
1061	10	Indemnités des fonctionnaires détachés à l'Office de la Reconstruction ; indemnités forfaitaires revenant au personnel des Administrations des Ponts et Chaussées et des Services agricoles chargé du contrôle volant ; indemnités revenant à des fonctionnaires du Service des Bâtiments de l'Etat pour services extraordinaires .....	100.000
1062	10	Salaires des chauffeurs occupés à l'Office de la Reconstruction .....	297.000
1063	14	Salaires des femmes de charge .....	141.000
1064	14	Frais de route et de séjour .....	220.000
1065	14	Frais de bureau, imprimés, nettoyage, téléphone, affranchissement par forfait.	300.000
1065bis	53	Acquisition de nouvelles machines de bureau .....	40.000
1066	14	Frais de location de l'immeuble dénommé « Ancien Hôtel Staar » .....	240.000
1067	14	Frais d'entretien d'autos et de bicyclettes .....	300.000
1068	14	Dépenses diverses et imprévues .....	75.000
1068bis	53	Achat d'autos .....	p <sup>r</sup> mém.
1069		◊	

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
1070	{ (14) 40 49	Crédit destiné à couvrir les dépenses directes de la Reconstruction. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	68.000.000
1071	{ 40 49	Reconstruction et réparation des édifices religieux sinistrés (églises et presbytères), réparations, fournitures et pose de vitraux d'art. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	4.500.000
			288.484.000
<b>Section 81. — Chemins de Fer.</b>			
1072	62	Part de l'Etat dans la 2 <sup>e</sup> et dernière tranche du capital social .....	204.000.000
1073	61	Arriérés d'entretien et Dommages de Guerre des C.F.L. Avancés à la S.N. des C.F.L. a) pour l'exécution des travaux nécessaires par suite de l'arriéré d'entretien des chemins de fer luxembourgeois et b) pour les réparations des dommages de guerre subis par les C.F.L. (Sans distinction d'exercice) .....	25.000.000
			229.000.000
<b>Section 82. — Reports de crédits extraordinaires d'exercices précédents.</b>			
1074	0	◊	
<b>Section 83. — Dette Publique et Monnaies.</b>			
1075	44	Echange monétaire. — Garanties pour les placements forcés en Allemagne. — Déblocage et redressement des cas de rigueur. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	300.000
1076	44	Réalisation de monnaie étrangère. (Crédit commun non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	100.000
1077	73	Service des Bons du Trésor. Remboursement (amortissement extraordinaire) d'une partie de la dette monétaire vis-à-vis de la Belgique moyennant la recette revenant au Grand-Duché du chef de la réévaluation de l'or réalisée par la Banque Nationale de Belgique en 1944 et en 1949, etc. ....	132.956.000
			133.356.000
<b>Section 84. — Affectation des prêts et des dons du Plan Marshall.</b>			
1078	60	Exécution d'un programme agricole triennal approuvé par la «Mutual Security Administration» de Washington en vue d'accroître la productivité de l'agriculture luxembourgeoise .....	16.728.000
			16.728.000
<b>Section 85. — Force Armée.</b>			
1079	53	Armée. — Equipement de réserve. (Sans distinction d'exercice) .....	46.211.000

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
1080	51	Casernes de Luxembourg, de Walferdange, de Diekirch; dépôt de Capellen; dépôt pour l'Intendance, Camp de Senningen. Raccordement téléphonique. Frais résultant de l'utilisation de bâtiments et de terrains. (Sans distinction d'exercice) .....	118.500.000
1081	{ 43 51	Participation du Grand-Duché au financement de travaux à intérêt commun exécutés par les pays de l'OTAN. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .....	71.570.000
1082	11	Frais extraordinaires causés par la participation des volontaires à la guerre de Corée. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.000.000
			<u>237.281.000</u>
		Total des dépenses du Chapitre IV ...	<u>1.359.345.000</u>
		<b>Résumé :</b>	
		Total du Chapitre III .....	<u>3.406.783.000</u>
		Total du Chapitre IV .....	<u>1.359.345.000</u>
		Total général du Budget des Dépenses.	<u><u>4.766.128.000</u></u>

Art.	Code	LIBELLÉ	Crédits pour 1955
<b>Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre.</b>			
<b>Chapitre V. — RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.</b>			
(Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice)			
1		Recettes et dépenses concernant l'Union Economique .....	521.000.000
2		Recettes et dépenses concernant la Convention de répartition des droits d'accise sur l'alcool du 12 septembre 1950 .....	35.000.000
3		Exécution des articles 2 et 3 de la Convention du 23 mai 1935, instituant entre le Grand-Duché et la Belgique un régime commun en matière de réglementation des importations et des exportations .....	1.500.000
4		Postes. — Recettes brutes y compris les remboursements aux Offices étrangers	68.200.000
5		Télégraphes. — Recettes brutes y compris les remboursements aux Offices étrangers .....	10.500.000
6		Téléphones. — Recettes brutes y compris les remboursements aux Offices étrangers .....	82.000.000
7		Impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux .....	178.000.000
8		Armée luxembourgeoise: Frais d'occupation (marks) .....	100.000
9		Gouvernement en exil .....	100.000
			896.400.000

**Arrêté grand-ducal du 21 mai 1955, concernant  
l'exécution de la loi du Budget pour l'exercice  
1955.**

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu,  
Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de  
Nassau, etc., etc., etc.;

Vu la loi de ce jour concernant le Budget des  
recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice  
1955 ;

Sur le rapport de Notre Gouvernement ;

Avons arrêté et arrêtons :

**Art. 1<sup>er</sup>.** Les Membres du Gouvernement sont  
autorisés, chacun dans son département, à disposer  
des crédits portés au Budget des dépenses pour  
1955. Ils ordonneront et régleront, en se conformant  
aux lois et règlements, les dépenses qui, par leur  
nature, rentrent dans le libellé des articles respectifs.

**Art. 2.** La répartition des crédits communs à  
plusieurs départements sera faite par le Gouver-  
nement en Conseil.

**Art. 3.** Les Membres du Gouvernement sont  
chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution  
du présent arrêté qui sera inséré au *Mémorial*.

Palais de Luxembourg, le 21 mai 1955.

**Charlotte.**

*Les Membres du Gouvernement,*

**Joseph Bech.  
Pierre Frieden.  
Victor Bodson.  
Nicolas Biever.  
Michel Rasquin.  
Pierre Werner.  
Emile Colling.  
Paul Wilwertz.**